

Acte certifié exécutoire

Transmis en Préfecture : le 12 avril 2019

Affiché du : 12 avril 2019 au 29 avril 2019

Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-

Imc1H21944H1-DE

Identifiant unique de l'acte Imc1H21944H1

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE



ARRONDISSEMENT DE CHAMBERY



VILLE DE CHAMBERY

.....
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHAMBERY**
.....

**DCM-2019-070
N° 13**

**LA POLITIQUE JEUNESSE DE LA VILLE DE CHAMBERY : LE PACTE
JEUNESSE**

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Michel Dantin, Maire

Présents : 39

Patricia Artigues, Philippe Bard, Josiane Beaud, Anne-Marie Bincaz, Elisabeth Borson, Driss Bourida, Françoise Bovier-Lapierre, Angela Caprioglio-Hisler, Jean-Benoit Cerino, Aloïs Chassot, Nathalie Colin-Cocchi, Michel Dantin, Jean-Claude Davoine, Christine Dioux, Xavier Dullin, Henri Dupassieux, Marie-José Dussauge, Guy Fajeau, Mustapha Hamadi, Muriel Jeandet, Delphine Julien, Sylvie Koska, Bernadette Laclais, Bernard Léger, Cathy Legiot, Claudette Levrot-Virot, Françoise Marchand, Claudine Mourier, Salvatore Nicolosi, Christian Papegay, André Pellicier, Pierre Perez, Benoit Perrotton, Patrick Roulet, Isabelle Rousseau, Jean-Pierre Ruffier, Dominique Saint-Pierre, Walter Sartori, Alexandra Turnar

Absents : 0

Délégations de Vote : 6

Philippe Bretagnolle a donné pouvoir à Benoit Perrotton, Alain Caraco a donné pouvoir à Henri Dupassieux,
Marie-Christine Martin a donné pouvoir à Sylvie Koska, Dominique Mornand a donné pouvoir à Aloïs Chassot,
Laura Vachez a donné pouvoir à Pierre Perez, Damien Varon a donné pouvoir à Delphine Julien

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et M. Aloïs Chassot Adjoint au Maire, ayant été nommé(e) secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération.

Rapport de Nathalie Colin-Cocchi

La démarche « Chambéry connectée jeunes »

Soucieuse de repenser la politique jeunesse du territoire à partir des besoins des jeunes, et s'appuyant sur le projet européen Gaya, la Ville de Chambéry a lancé au printemps 2018 une large consultation en direction des jeunes chambériens de 11 à 25 ans, afin de mieux identifier leurs besoins.

Avec l'appui de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), du 1^{er} mars au 31 mai 2018, 944 jeunes ont ainsi pu répondre en ligne à un questionnaire sur leurs pratiques et leurs attentes. Dans le même temps, 34 ateliers participatifs de productions d'idées ont été animés au sein des structures jeunesse et établissements scolaires chambériens. 17 rencontres de terrain permettant des échanges directs entre élus, professionnels et jeunes ont également été organisées. Le 15 juin 2018, près de 300 personnes, jeunes, élus et professionnels de la jeunesse, se retrouvaient à la Cité des Arts pour le Forum de la jeunesse, animé par la Fédération des Œuvres Laïques de la Savoie. S'appuyant sur cette expérience, sur la richesse des réflexions et des propositions qui ont émergé lors de cette consultation, la municipalité a confirmé son engagement à mettre en œuvre une politique jeunesse volontariste qui réponde aux attentes des jeunes et qui soit construite dans une logique participative de long terme. Elle a donc organisé avec l'accompagnement d'AGATE (l'Agence Alpine des Territoires), trois demi-journées de travail pour approfondir la réflexion autour des axes stratégiques définis et les décliner en objectifs opérationnels et en actions concrètes.

Un document cadre pour plus de visibilité et de lisibilité

En cohérence avec les choix politiques de l'équipe municipale, cette délibération est donc le fruit d'une année de consultation et de concertation avec les jeunes, les élus et les partenaires jeunesse et vie étudiante. Elle constitue un outil cadre visant à lui donner lisibilité et visibilité pour les jeunes, les familles et l'ensemble des professionnels de la jeunesse du territoire.

Cette politique jeunesse s'accompagnera d'un travail d'évaluation afin d'en mesurer l'efficacité, via un pilotage municipal. La jeunesse étant par essence évolutive, la politique qui lui est consacrée ne se veut pas un recueil de propositions figées mais elle marque la dynamique que souhaite impulser la Ville de Chambéry en direction des jeunes.

Une approche globale de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse

La Ville de Chambéry s'inscrit dans une logique globale avec la mise en place d'un projet éducatif de territoire pour les 0-25 ans pour donner cohérence et lisibilité à sa politique éducative. Il prend en compte l'ensemble des actions développées par tous ceux qui concourent d'une manière ou d'une autre à l'éducation des enfants et des jeunes : parents, amis et pairs, enseignants, associations sportives, culturelles, artistiques, d'éducation populaire, services municipaux, institutions éducatives, structures de prévention etc. Tous les temps de vie de l'enfant et du jeune y sont intégrés (temps scolaire, soir, mercredi, week-end, vacances).

Dans ce cadre, la politique jeunesse s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des co-éducateurs (élus, enseignants, parents, intervenants associatifs, agents de la Ville etc.). Chacun des partenaires acteurs de ce projet se servira de cet outil pour assurer la continuité éducative dans le respect des fonctionnements et des domaines de compétences de chacun.

Des orientations stratégiques autour d'un axe structurant : l'autonomie des jeunes et la reconnaissance de la place des jeunes dans la ville

AXE 1 : ACCOMPAGNER LES PARCOURS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Les jeunes se trouvent souvent confrontés à des ressources et des dispositifs nombreux en matière d'orientation, d'insertion, de formation et d'emploi, parmi lesquels il est difficile de se repérer. Il convient donc de faciliter l'accès aux ressources et à une information sur tous les aspects de la vie quotidienne des jeunes mais également par un accompagnement plus individualisé.

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, c'est aussi conforter les relations avec l'éducation nationale, l'université et les acteurs de l'enseignement supérieur, c'est encourager l'entrepreneuriat, aider au rapprochement des établissements scolaires et des entreprises pour que la réalité et la diversité du monde du travail et des métiers soient lisibles pour l'ensemble des jeunes. C'est aussi accompagner les jeunes dans leur recherche de stage et développer une politique cohérente d'accueil de jeunes au sein des services municipaux (stages, apprentissage, alternance, etc.).

Acte certifié exécutoire

Transmis en Préfecture : le 12 avril 2019

Affiché du : 12 avril 2019 au 29 avril 2019

Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-

Imc1H21944H1-DE

Identifiant unique de l'acte Imc1H21944H1

Accompagner les jeunes dans leur cursus, c'est encore porter une attention particulière aux jeunes qui présentent des parcours familiaux, sociaux et scolaires plus difficiles et il convient donc d'intervenir le plus en amont possible, en renforçant le suivi individualisé et les actions de prévention pour éviter les ruptures de parcours.

AXE 2 : PERMETTRE AUX JEUNES DE S'EPANOUIR DANS UNE VILLE ATTRACTIVE

Chambéry est à la 2ème place des villes moyennes où il fait bon étudier. Ce classement est le résultat d'un travail partenarial important avec tous les acteurs concernés et en particulier avec l'Université Savoie Mont Blanc et la mission locale jeunes pour améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants dans la Ville. La Ville entend poursuivre ce dialogue constructif avec l'université et les établissements d'enseignement supérieur, dans une volonté d'amélioration de la place des étudiants dans la ville et dans le souci de favoriser leur intégration.

A travers cette politique jeunesse, Chambéry souhaite également accompagner la transformation du monde du travail à travers le développement d'espaces collaboratifs permettant de favoriser l'innovation et la créativité.

En termes de mobilités, physiques ou numériques, la ville accompagnera également les transformations qui interviennent sous l'effet conjugué de l'évolution des modes de vie, des enjeux écologiques, énergétiques et climatiques, des contraintes économiques et de la révolution digitale, offrant de nouveaux usages et bouleversant les modèles antérieurs. Elle adaptera donc l'offre de transport à l'évolution des modes de vie et des rythmes urbains et elle s'efforcera, avec l'Agglomération, de trouver avec les usagers des solutions de mobilités adaptées à leurs besoins.

AXE 3 : RECONNAITRE LA PLACE DES JEUNES DANS LA VILLE

L'espace public, lieu de sociabilité, constituera un enjeu important dans le cadre de la nouvelle politique jeunesse. Tout en veillant à la mixité d'usage, l'expertise d'usage des jeunes devra être intégrée dans les réflexions sur les projets d'aménagement de la ville et le fonctionnement des équipements qui leurs sont destinés.

Les résultats de la consultation « Chambéry connectée jeunes » en termes d'offre d'animation et de loisirs en direction des plus jeunes (et en particulier du public collégien) conduisent à nous interroger collectivement sur les projets développés et les actions mises en œuvre. Ce constat impliquera de renouveler et de rendre plus attractives les propositions d'accueil et de loisirs pour les pré-adolescents et adolescents portées aujourd'hui principalement par les partenaires conventionnés. Pour le public plus âgé, l'élargissement et la complexification de ses attentes imposent la recherche d'un accompagnement spécifique et d'une offre plus adaptée. En effet, si la qualité et le nombre d'équipements sportifs et culturels sont jugés globalement satisfaisants par les jeunes, l'adaptation aux pratiques émergentes est une demande fortement exprimée et une réflexion est conduite sur la diversification et la redynamisation de l'offre sportive et culturelle (street workout, développement de l'art dans l'espace public, participation aux programmations culturelles et d'événements) et sur l'accompagnement des projets portés par les jeunes (accès facilités à des salles, etc.).

Engager une réflexion sur le rapport des jeunes à l'espace public, c'est aussi penser la ville sur les temps de soirée et conduire en direction des jeunes des politiques de prévention (conduites addictives, harcèlement de rue, lutte contre les discriminations etc.) et travailler collectivement avec eux à la rédaction d'une charte de la vie nocturne.

AXE 4 : FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION

La volonté des jeunes de participer et de s'engager tend à se renforcer à travers des formes d'engagement plurielles et parfois différentes des cadres traditionnels. Le bénévolat, les pratiques citoyennes et d'entraide des jeunes, même s'ils ne sont souvent que ponctuels, n'en participent pas moins de leur socialisation. Il conviendra donc de les encourager et de les valoriser, tout en sensibilisant les associations ou structures accueillantes à ces nouvelles formes d'engagement.

Cela signifie : donner du sens, valoriser et favoriser la reconnaissance de l'engagement, faciliter le bénévolat, accompagner la prise de responsabilités des jeunes.

C'est aussi engager une politique volontariste pour promouvoir les valeurs de la citoyenneté, c'est à ce titre consolider et développer l'accueil de jeunes en service civique, en sensibilisant notamment les services municipaux à ce dispositif qui constitue pour la collectivité une opportunité citoyenne.

Le développement de la participation des jeunes à la vie de la cité constituera une priorité. Il trouvera notamment une concrétisation à travers une approche et des outils renouvelés en termes d'espaces d'engagement, de dialogue avec les élus ou d'instances de participation et d'évaluation.

AXE TRANSVERSAL : GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

Acte certifié exécutoire

Transmis en Préfecture : le 12 avril 2019

Affiché du : 12 avril 2019 au 29 avril 2019

Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-

Imc1H21944H1-DE

Identifiant unique de l'acte Imc1H21944H1

Les interventions en direction de la jeunesse apparaissent cloisonnées, complexes et s'apparentent souvent à un empilement de dispositifs sans réelle cohérence. Il convient donc de faire évoluer les pratiques locales de pilotage en intégrant la nécessaire approche transversale, globale et territorialisée qui constitue un enjeu majeur de cette politique jeunesse. Cette approche se concrétisera notamment à travers la mobilisation au sein d'une même instance des partenaires institutionnels intervenant sur la jeunesse : Ville de Chambéry, Grand Chambéry, Département de la Savoie, CAF de la Savoie. Les instances de pilotage s'attacheront en outre à définir les indicateurs et la méthodologie qui permettront d'évaluer la politique jeunesse.

Enfin, la communication constituera un axe transversal important dans le cadre de cette nouvelle politique jeunesse. Communiquer en direction des jeunes, c'est en effet aussi reconnaître les jeunes dans la place qu'ils occupent dans la cité, les accompagner et les considérer comme des interlocuteurs à part entière. Il s'agit aussi pour la Ville d'apporter une lisibilité et une visibilité de l'offre jeunesse sur le territoire chambérien et de rendre l'information accessible à tous les jeunes. La communication en direction des jeunes devra donc évoluer et impliquera la mise en place d'outils interactifs et innovants et des services adaptés.

Le document de politique jeunesse est annexé à la présente délibération.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir retenir les conclusions suivantes :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- 1) Approuve la création d'une politique jeunesse construite avec et pour les jeunes de 11 à 25 ans ;
- 2) Adopte les axes de la politique jeunesse :
 - Axe 1 : Accompagner les parcours scolaires et professionnels
 - Axe 2 : Permettre aux jeunes de s'épanouir dans une ville attractive
 - Axe 3 : Reconnaître la place des jeunes dans la ville
 - Axe 4 : Favoriser l'engagement et la participation
 - Axe transversal : Gouvernance et communication
- 3) Approuve le document de politique jeunesse annexé à la présente délibération.

Nombre de Conseillers	
En exercice :	45
Présents :	39
Délégations de vote :	6
Absents :	0

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

Le Signataire, soussigné, certifie que cette délibération a été affichée en extrait à la porte de la Mairie.



Michel Dantin
Maire

Acte certifié exécutoire**Transmis en Préfecture** : le 12 avril 2019**Affiché du** : 12 avril 2019 au 29 avril 2019**Identifiant de télétransmission** 073-217300656-20190411-

Imc1H21944H1-DE

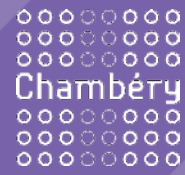
Identifiant unique de l'acte Imc1H21944H1

Conformément aux dispositions du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre une décision du Conseil Municipal pendant un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- ☞ A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- ☞ Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE



Le pacte jeunesse

Politique Jeunesse
de la Ville de Chambéry

- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE

- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE

Le pacte jeunesse

Politique Jeunesse de la Ville de Chambéry

Éditorial du Maire de Chambéry

Fruit d'une année de consultation et de concertation avec les jeunes, les élus et les partenaires jeunesse et vie étudiante, cette nouvelle politique jeunesse constitue un outil cadre visant à lui donner lisibilité et visibilité pour les jeunes, les familles et l'ensemble des professionnels de la jeunesse du territoire.

Ce pacte jeunesse est fondé sur des valeurs et des objectifs communs et partagés, des ambitions fortes en termes de collaboration et de coopération, autour d'enjeux de continuité, de cohérence, de transversalité et de complémentarité.

Au cœur de cette politique, les besoins des jeunes et des familles, auxquels nous apporterons des réponses ambitieuses et réalistes.

Parce que les parcours et les trajectoires des jeunes ne sont ni linéaires, ni homogènes, parce que la société évolue, parce que la jeunesse est plurielle, parce qu'ils sont l'avenir de notre société, nous avons le devoir d'accompagner le parcours de chacun, pour donner à tous la chance de réussir et renforcer la capacité de chaque jeune à se construire et à être autonome.

Il nous revient de rendre la ville attractive, de donner envie aux jeunes de s'y investir, de favoriser leur bien-être, de valoriser leurs talents et d'accompagner leur créativité et leur capacité à prendre des initiatives.

Cette politique jeunesse, si elle fixe une ligne directrice claire et cohérente, n'est pas pour autant figée dans le marbre. Elle a vocation à être évolutive et ajustable et elle devra faire l'objet d'une évaluation régulière afin d'en mesurer l'efficacité.

Je souhaite remercier et renouveler ma confiance à l'ensemble des acteurs essentiels à la mise en œuvre de ce projet, élus, structures socio-éducatives, partenaires institutionnels, familles, jeunes.

Ensemble faisons le pari de la jeunesse, une jeunesse ressource, porteuse de vitalité et de dynamiques pour notre territoire !

Michel Dantin
Maire de Chambéry
Député européen



Sommaire

Éditorial du Maire de Chambéry
p.4

Sommaire
p.5

Introduction
p.6

1.

Le contexte & la démarche Chambéry Connectée Jeunes
p.7-19

1.1. À Chambéry, 41 % de la population a moins de 30 ans
p.8

1.1.2. Formation, emploi et insertion professionnelle
p.8

1.1.3. Les jeunes à Chambéry : une répartition hétérogène des jeunes sur le territoire municipal
p.9

1.2. La commande politique: la réécriture de la politique jeunesse et la participation des jeunes
p.10

1.3. La méthodologie employée
p.10

1.4. Les résultats de la consultation
p.12-19

1.4.1. Sports, loisirs, cultures
p.12

1.4.2. Mobilités
p.14

1.4.3. Scolarité, formation, emploi, insertion
p.15

1.4.4. Bien-être
p.16

1.4.5. Engagement-citoyenneté
p.18

2.

L'ambition de la politique jeunesse 11-25 ans à Chambéry
p.20-25

2.1. C'est quoi une politique jeunesse?
p.22

2.2. Un constat, des enjeux
p.24

2.3. Une approche globale de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse
p.24

2.4. Une politique jeunesse pour qui?
p.25

3.

Les axes de la politique jeunesse
p.26-49

**Axe 1
Accompagner les parcours scolaires et professionnels**
p.28

3.1.1. Favoriser la réussite scolaire, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
p.30

3.1.2. Individualiser l'accompagnement, être au plus proche des jeunes et des familles
p.32

**Axe 2
Permettre aux jeunes de s'épanouir dans une ville attractive**
p.33

3.2.1. Conforter la qualité de la vie étudiante à Chambéry
p.35

3.2.2. Créer et soutenir des espaces et processus innovants
p.36

3.2.3. Adapter l'offre de mobilité aux besoins des jeunes
p.37

3.2.4. Faciliter la mobilité européenne et internationale
p.38

**Axe 3
Reconnaître la place des jeunes dans la ville**
p.39

3.3.1. Adapter l'offre culturelle, sportive et de loisirs aux besoins et aux pratiques des jeunes et en faciliter l'accès
p.41

3.3.2. Soutenir et accompagner les jeunes dans leurs projets, encourager la créativité
p.42

3.3.3. Améliorer le cadre de vie, l'environnement et favoriser le partage de l'espace
p.43

3.3.4. Promouvoir la santé
p.44

**Axe 4
Favoriser l'engagement et la participation**
p.45

3.4.1. Encourager l'engagement
p.47

3.4.2. Accompagner les jeunes dans la connaissance, l'accès et l'exercice de leurs droits et devoirs et les sensibiliser à la citoyenneté
p.48

3.4.3. Encourager la participation des jeunes à la démocratie locale via des outils renouvelés et innovants
p.48

4.

Une gouvernance renouvelée, une communication adaptée
p.50-57

4.1. La gouvernance
p.52

4.1.1 Le pilotage et la coordination: le rôle de la Direction jeunesse en lien avec la mission participation citoyenne
p.52

4.1.2. Des objectifs partagés entre les principaux financeurs
p.53

4.2. La communication en direction des jeunes : rendre les informations cohérentes, accessibles et lisibles
p.56

4.2.1. Chambéry connectée Jeunes : deux lieux totems pour les jeunes, un portail en ligne
p.56

4.2.2. Le portail Jeunesse
p.57

4.2.3. Deux lieux totems à Chambéry
p.57

Sources
p.58

- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE

Introduction

L'élaboration de la nouvelle politique jeunesse répond à un enjeu de cohérence, de lisibilité mais aussi de continuité au sein du Projet Educatif de Territoire (PEDT), en lien avec l'ensemble des services, dispositifs et offres proposés par la Ville de Chambéry pour le public de 0 à 25 ans. Elle considère la jeunesse plurielle dans toutes ses dimensions, sa richesse et sa diversité. Ainsi, au-delà des enjeux de formation, d'insertion, de loisirs, de citoyenneté, cette nouvelle politique est appréhendée dans le cadre d'une approche transversale et globale au regard d'autres problématiques (transports, équipements, santé, etc).

Elle s'attache aussi à offrir un cadre favorisant la mobilisation des énergies pour répondre aux priorités qui ont été définies à partir des réalités et des besoins des jeunes, en concertation avec eux et l'ensemble des partenaires jeunesse, en s'appuyant sur un cadre de confiance et une dynamique partenariale consolidés par la démarche Chambéry connectée jeunes.

La jeunesse est un enjeu partagé qui mobilise un nombre important de ressources et de partenaires sur le territoire. La Ville est de ce point de vue un acteur essentiel de la coordination et de l'accompagnement de l'ensemble des partenaires, dans le respect des prérogatives de chacun et sans se substituer à eux, mais avec la volonté de faire évoluer le pilotage et la gouvernance pour une plus grande cohérence d'interventions. Le Pacte Jeunesse s'adaptera aussi aux autres politiques jeunesse portées par les partenaires institutionnels et financiers.

La Ville affirme également, à travers ce document sa volonté d'être un territoire en adéquation avec les besoins et attentes des jeunes, impliquant une ouverture à l'innovation, l'expérimentation et une nécessaire adaptation de ses propositions et de sa communication.

6



- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE

1.

Le contexte & la démarche Chambéry Connectée Jeunes

1.1

À Chambéry, 41 % de la population a moins de 30 ans

Le territoire compte 4 699 adolescents de 11 à 17 ans, 7 075 jeunes adultes de 18 à 24 ans. **La population des 11-24 ans représente donc 19,72 % de la population de Chambéry.**

Parmi ces jeunes on compte 3 299 collégiens et 5 849 lycéens répartis au sein de six collèges et de neuf lycées, en 2016. A cela s'ajoutent environ 15.000 étudiants de l'Université Savoie Mont Blanc et des établissements publics et privés de l'enseignement supérieur (IFSI, INSEEC, ENAIL, ECORIS etc.)

La représentation graphique de l'évolution de la structure de la population par tranche d'âge permet de souligner la **surreprésentation des enfants et des jeunes au sein de la population chambérienne**. En effet, la population de moins de 30 ans représente 41 % de la population

totale de la ville de Chambéry, contre 37 % à l'échelle nationale.

	2015	%	2010	%
Ensemble	59 697	100,0	57 342	100,0
0 à 14 ans	10 733	18,0	10 204	17,8
15 à 29 ans	13 622	22,8	13 326	23,2
30 à 44 ans	11 597	19,4	11 361	19,8
45 à 59 ans	10 232	17,1	9 860	17,2
60 à 74 ans	7 858	13,2	6 891	12,0
75 ans ou plus	5 656	9,5	5 700	9,9

Lorsqu'on affine la composition de la population jeune à Chambéry, on constate que les 18-24 ans sont les plus nombreux sur la commune et que, parmi la population de moins de 18 ans, ce sont les 11-17 ans qui sont surreprésentés.

Néanmoins, Chambéry fait face à un vieillissement de sa population. Entre 2010 et 2015, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans a augmenté de 7,3 %, celui des **0-14 ans a augmenté de 5,2 %**, et celui des **15-29 ans de 5 %**.

8

1.1.2

Formation, emploi et insertion professionnelle

Les taux de scolarisation des 6 à 17 ans à Chambéry sont de 98,7 % pour les 11-14 ans et de 95% pour les 15-17 ans. Les différences des taux de scolarisation entre les filles et les garçons sont extrêmement faibles entre 6 et 17 ans. Néanmoins ces différences sont plus importantes pour les 2-5 ans et 18-24 ans, âges où les filles sont plus fréquemment scolarisées que les garçons. Entre 2 et 5 ans on compte 75,1 % de filles scolarisées contre 69,9 % pour les garçons; entre 18 et 24 ans on compte 60,1 % de femmes scolarisées contre 56 % pour les hommes. Ces écarts disparaissent à partir de 25 ans.

Entre 2010 et 2015 on constate que la population de 15 ans et plus non scolarisée est globalement plus diplômée. En effet, **la part de la population n'ayant aucun diplôme est de 27,4 % en 2015** (30,5 % nationalement) contre 32,7 % en 2010. Parallèlement la part des diplômés de l'enseignement supérieur a plus fortement progressé atteignant 33,3 % en 2015 (28,3 % nationalement) contre 30,1 % en 2010.

La situation des élèves des quartiers Politique de la ville est sensiblement plus dégradée que dans le reste de la commune, alors même que ces quartiers sont très bien pourvus en

établissements scolaires. En effet, comme l'indique le diagnostic du Contrat Politique de la Ville, on compte **30% de sortie du système scolaire sans diplôme à 15 ans au sein des Hauts de Chambéry et du Biollay** contre 19% en centre-ville. Les difficultés scolaires de ces élèves seraient en partie liées au contexte social que rencontrent les familles habitant ces quartiers.

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	3 091	2 238	72,4	69,9	75,1
6 à 10 ans	3 514	3 452	98,3	98,9	97,5
11 à 14 ans	2 646	2 612	98,7	99,2	98,3
15 à 17 ans	2 053	1 952	95,0	94,9	95,2
18 à 24 ans	7 074	4 249	60,1	56,0	63,8
25 à 29 ans	4 494	566	12,6	11,8	13,3
30 ans ou plus	35 342	520	1,5	1,4	1,6

1.1.3

Les jeunes à Chambéry : une répartition hétérogène des jeunes sur le territoire municipal

9

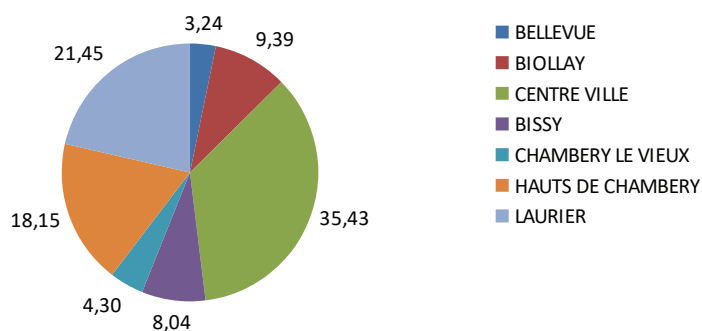
L'état des lieux préalable à l'élaboration du Contrat Territorial Jeunesse réalisé en 2016 souligne la disparité des jeunes originaires des différents quartiers de la Ville.

Le quartier du Biollay est le plus jeune de la commune. En 2015, 36,64 % de la population du quartier a moins de 25 ans. Il est suivi par les quartiers des Hauts-de-Chambéry (35,12 %) et du Laurier (35,10 %).

Le quartier du Centre Ville (hors Bellevue) est celui qui compte, en pourcentage de la population totale du quartier, le plus de jeunes de 11 à 24 ans (21,53 %), suivi du quartier du Laurier (21,34 %), et du Biollay (19,54 %).

En pourcentage de la population totale 0-24 ans, plus d'un jeune sur deux est issu des secteurs Centre-Ville et Laurier (respectivement 31,17 % et 20,92 %, soit 52,09 %), et plus d'un sur cinq des Hauts-de-Chambéry (21,25 %). Sur le secteur de Bellevue, un habitant sur trois a moins de 25 ans (33,51 %).

% de la population totale des 11-24 ans



1.2

La commande politique : la réécriture de la politique jeunesse et la participation des jeunes

Le projet GAYA

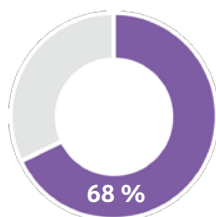
Co-financé par le Fonds Européen de Développement Régional dans le cadre du programme Interreg Espace alpin, le projet GAYA a été mené conjointement avec 8 partenaires représentant les 7 pays de l'arc alpin. Il visait à intégrer plus fortement les jeunes dans la vie publique en proposant de nouvelles formes de gouvernance.

S'appuyant sur ce projet, la Ville de Chambéry - figurant parmi les sites pilotes - a souhaité s'engager dans une consultation des jeunes chambériens de 11 à 25 ans. Cette démarche participative, Chambéry Connectée Jeunes, s'est inscrite dans une double volonté: associer les jeunes à la réécriture du projet jeunesse de la municipalité et leur permettre de définir les modalités d'une plus forte implication de leur part dans la démarche de participation citoyenne au cœur de l'action municipale.

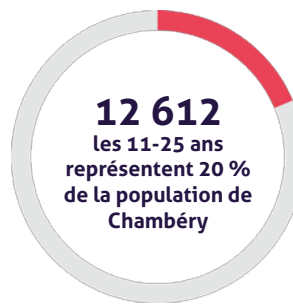
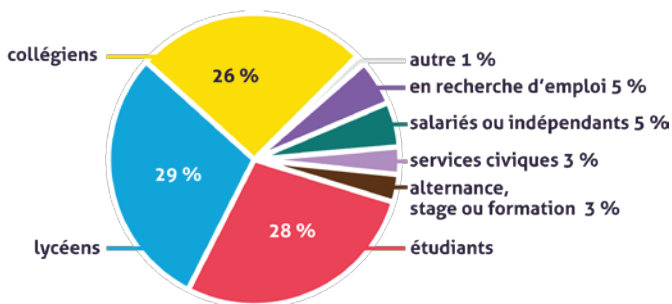
Les participants aux questionnaires

10

944
questionnaires
remplis



Résident à Chambéry



Les grandes étapes de la démarche

Du 1er mars au 31 mai 2018

Consultation de 1400 jeunes au travers d'un questionnaire, lors de 34 ateliers et 17 rencontres de terrain.

15 juin 2018

Forum de la jeunesse réunissant jeunes, élus et professionnels de la Jeunesse

Juillet 2018-janvier 2019

Poursuite de la démarche et détermination des objectifs stratégiques et opérationnels de chaque axe dans le cadre d'une démarche de concertation avec trois collègues :

- Les élus et les présidents de structures jeunesse (détermination des objectifs généraux au regard des résultats de la consultation)
- Les professionnels et techniciens jeunesse (propositions d'objectifs opérationnels)
- Les jeunes (validation et/ou réajustement des propositions d'objectifs opérationnels)

Janvier-mars 2019

Rédaction de la politique jeunesse

15 Mars 2019

Présentation de la politique jeunesse par le Maire de Chambéry et son équipe

11 avril 2019

Vote au conseil municipal

1er semestre 2019

Signature des conventions avec les structures jeunesse

2ème semestre 2019

Mise en œuvre des premières actions

1.3

La méthodologie employée

Avec l'appui de l'ANACEJ, du 1er mars au 31 mai 2018, les jeunes chambériens et usagers âgés de 11 à 25 ans ont pu répondre en ligne à un questionnaire les interrogeant sur leurs pratiques mais également leurs attentes pour la ville. Dans le même temps, 34 ateliers participatifs de productions d'idées ont été animés au sein des structures jeunesse et établissements scolaires chambériens. 17 rencontres de terrain permettant des échanges directs entre élus, principaux de collèges et proviseurs de lycées, professionnels et jeunes ont également été organisées.

Le 15 juin 2018, près de 300 personnes, jeunes, élus et professionnels de la jeunesse, se retrouvaient à la Cité des Arts pour le Forum de la jeunesse, animé par la Fédération des Œuvres Laïques de la Savoie.

S'appuyant sur cette expérience, sur la richesse des réflexions et des propositions qui ont émergé lors de cette consultation, la municipalité a confirmé son engagement à mettre en œuvre une politique jeunesse volontariste qui réponde aux attentes des jeunes et qui soit construite dans une logique participative de long terme.

Elle a donc organisé entre novembre 2018 et janvier 2019, et avec l'accompagnement d'AGATE (l'Agence Alpine des Territoires), trois demi-journées de travail pour approfondir la réflexion autour des axes stratégiques définis et les décliner en objectifs opérationnels et en actions concrètes: une demi-journée exclusivement entre élus de la ville, des collectivités et élus des structures jeunesse, une demi-journée avec les professionnels et techniciens, et une demi-journée avec un groupe de jeunes ayant participé à la démarche.

1.4 Les résultats de la consultation

1.4.1

Sports, loisirs, cultures

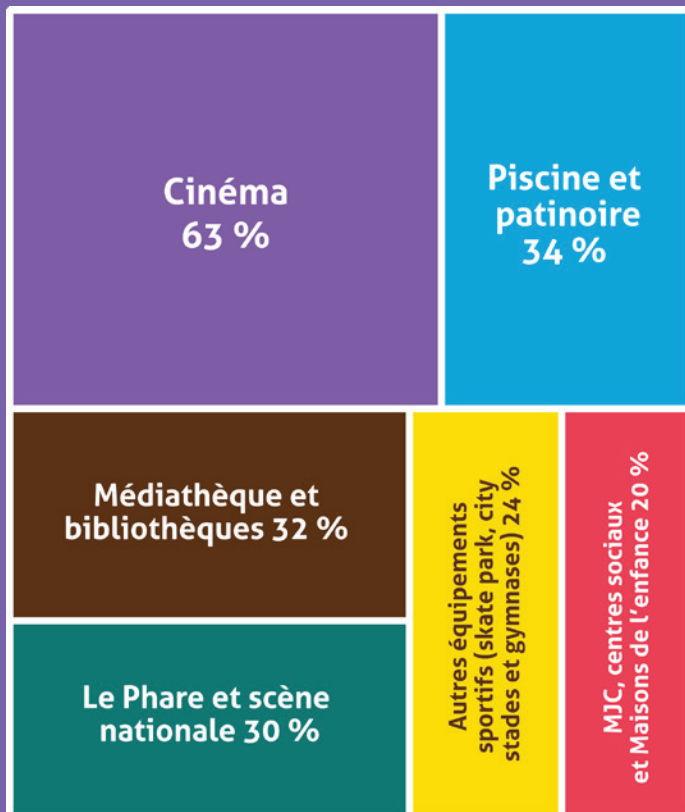
Le croisement des réponses aux questionnaires et des données issues des ateliers thématiques ont permis de mieux connaître la perception des jeunes sur l'offre culturelle, sportive et de loisirs à Chambéry et de mieux identifier leurs pratiques. Ils disent moins fréquenter les maisons de l'enfance ou les centres sociaux (6,2 % et 7,2 %) que la médiathèque ou les bibliothèques de quartier (32 %), les équipements tels que la piscine ou la patinoire (34 %) et le cinéma (63 %).

Parmi les attentes, nombreux sont les jeunes qui expriment le souhait de voir l'accès aux sports, aux cultures et aux loisirs facilité par une tarification gratuite ou réduite, le coût financier étant identifié comme un frein (cinéma, spectacles au Phare, licences sportives par exemple). 29 % des jeunes disent ne pas s'engager dans la pratique d'un sport en raison des coûts d'inscription ou d'équipement trop onéreux. Les jeunes regrettent le manque de diversité et l'insuffisance d'expositions temporaires au sein des musées et proposent la création d'un collectif au sein duquel la programmation culturelle pourrait être décidée en concertation avec les jeunes (musées, ciné plein air etc.).

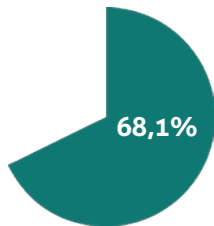
Parmi les souhaits exprimés, figurent l'organisation à Chambéry de festivals dédiés aux nouvelles technologies (jeux vidéo, réalité virtuelle), une scène libre permanente, davantage de lieux de concert et des navettes facilitant l'accès aux spectacles. Ils aspirent également à la création de lieux et d'espaces au sein desquels les jeunes (et moins jeunes) pourraient échanger, se rencontrer, imaginer et construire des projets artistiques et culturels ensemble, dans des disciplines variées (chant, instrument, théâtre etc.) .

12

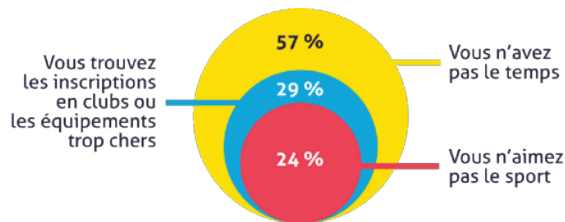
Quels équipements fréquentent-ils le plus ?



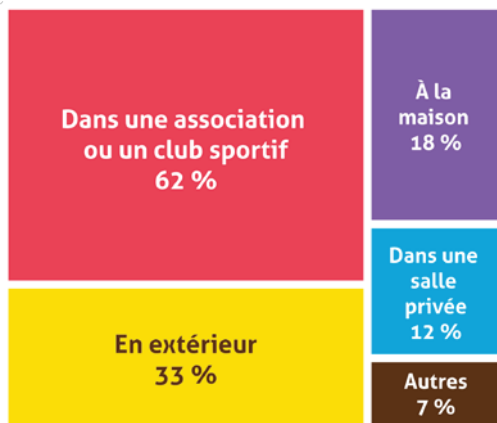
68,1% pratiquent un sport



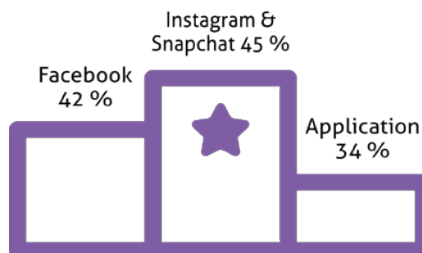
S'ils n'en pratiquent pas c'est car



Ils pratiquent le sport le plus souvent



Leurs sources d'informations préférées pour les manifestations et activités à Chambéry



S'agissant des activités sportives, 68 % des jeunes interrogés pratiquent un sport. On observe davantage une volonté de pratiquer un sport sans obligations (18 % des jeunes pratiquent un sport chez eux, 33 % dans des espaces extérieurs). Les jeunes semblent en effet aujourd'hui se détourner des activités pratiquées dans un cadre institutionnel ou associatif où les entraînements, les horaires constituent pour eux un cadre trop contraint.

En matière d'équipements sportifs, 43 % des jeunes chambériens se disent satisfaits du niveau d'équipements. Ils souhaiteraient toutefois pouvoir disposer de structures adaptées à la pratique de nouveaux sports dans l'environnement urbain (street workout par exemple).

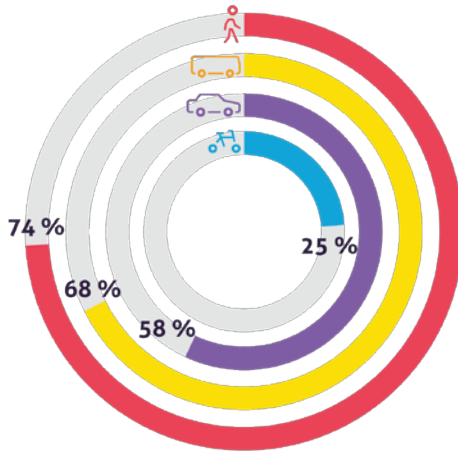
Si 67 % des jeunes interrogés s'estiment bien informés sur les offres et sorties sportives et culturelles à Chambéry, ils privilégient une communication s'appuyant sur les réseaux sociaux (Facebook : 42%, Snapchat, Instagram : 45 %), applications mobiles (34 %), etc. Ils imaginent également la création d'une page Facebook dédiée (événements, bons plans), une information via des bornes tactiles, une carte dynamique des lieux, un forum permettant de partager et d'échanger.

1.4.2

Mobilités

Les jeunes se déplacent majoritairement à pied (74 %) et en transports en commun (68 %). Ils optent pour des modes de déplacements multimodaux.

Ils se déplacent le plus souvent



Nombreux sont les jeunes qui appellent de leurs vœux une gratuité des transports et du stationnement ou une tarification sociale « jeunes », le coût des transports en commun jugé élevé constituant à leurs yeux un frein à leur mobilité. En dépit des abonnements ou forfaits à tarifs réduits pour les jeunes, 40 % des participants souhaiteraient une amélioration de la tarification.

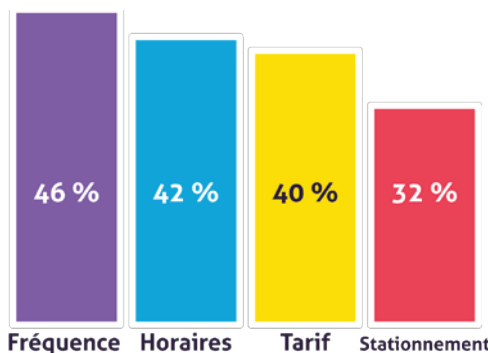
Parmi les attentes exprimées en matière de mobilité, celles relatives au développement des transports en commun sont majoritaires. Ainsi, le renforcement des fréquences des bus (46 %), le déploiement du réseau, la mise en place de bus en soirée et le dimanche, l'équipement hivernal des bus, sont des demandes qui sont fortement exprimées.

14

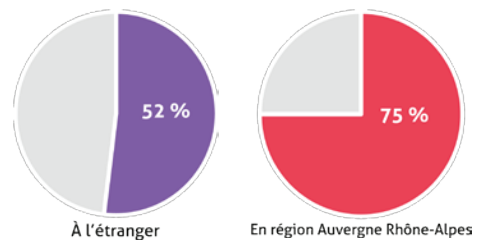
Le développement, l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables, ainsi que l'aménagement de garages à vélos figurent également parmi les priorités des jeunes. Une amélioration des liaisons Chambéry-Aix-les-Bains/Chambéry Le Bourget du lac est également souhaitée.

En termes de mobilité professionnelle ou de formation, 55 % des jeunes font le souhait d'une mobilité en France et pour 52 % à l'étranger.

Concernant le réseaux de bus, ils aimeraient voir s'améliorer en priorité



Ils souhaitent faire une partie de leur cursus scolaire ou professionnel



1.4.3

Scolarité, formation, emploi, insertion

85 % des participants sont en cours de scolarité ou en formation.

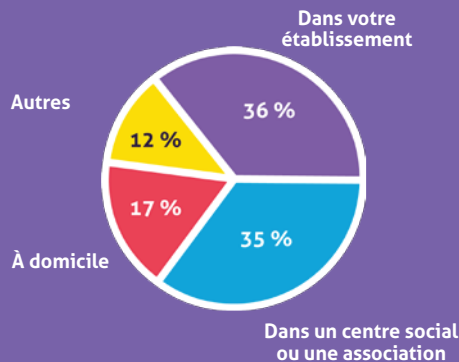
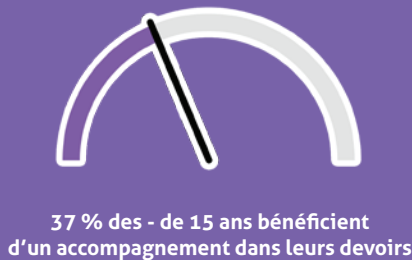
Les jeunes interrogés regrettent des sources d'informations trop nombreuses et souhaiteraient, dans un souci de simplification de leurs démarches, pouvoir disposer d'un outil numérique ou d'un lieu ressource de type « guichet unique » qui centraliserait les informations en matière d'éducation, d'orientation, de santé, d'offres d'emploi, d'insertion, de logement etc.

48 % s'estiment mal informés sur les métiers et les formations. 70 % recherchent l'information sur Internet, 15 % auprès de la Mission Locale Jeunes (MLJ) et de Savoie Information Jeunesse (SIJ), 18 % auprès du Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

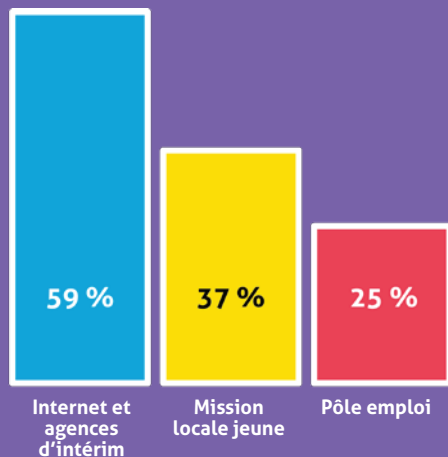
S'agissant des démarches dans le cadre d'une recherche d'emploi ou de formation, ils sont 37 % à se tourner vers la MLJ et 25 % auprès de Pôle Emploi.

Ils soulignent des difficultés à accéder à l'emploi du fait de leur manque d'expérience et reprochent une absence trop systématique de réponse à leurs candidatures de la part des entreprises. Ils proposent de valoriser les employeurs acceptant des candidats ne bénéficiant que d'une expérience limitée ou qui s'engageraient à répondre systématiquement à toute candidature.

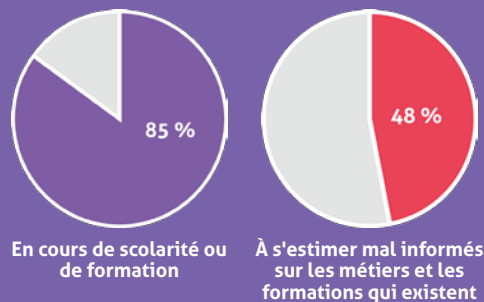
Accompagnement aux devoirs



Ceux qui ont entrepris des démarches dans le cadre d'une recherche d'emploi ou d'une formation ont utilisé



Ils sont



La généralisation des candidatures anonymes leur semble un outil intéressant pour lutter contre les discriminations à l'embauche.

Le développement de l'alternance, le renforcement des liens entre établissements scolaires et professionnels/entreprises, permettant d'améliorer l'information sur les métiers, sont des demandes fréquemment exprimées.

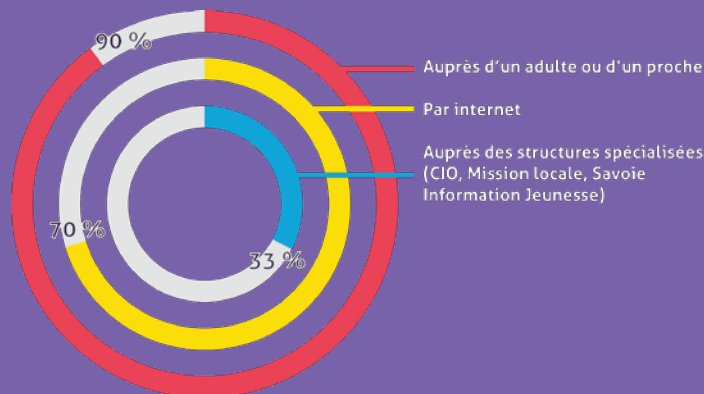
Le besoin d'accompagnement individualisé constitue également une priorité pour les jeunes, tant en matière de scolarité que d'orientation ou de recherche d'emploi.

37 % des jeunes bénéficient d'un accompagnement dans leurs devoirs, principalement au collège pour 36 % d'entre eux. Ils imaginent l'accompagnement à la scolarité idéal principalement par un soutien après les cours (39 %) ou des cours particuliers (24 %).

Le renforcement du suivi pourrait également selon eux être assuré par la désignation de référents adultes, ou par des dispositifs permettant de favoriser le partage d'expériences entre les jeunes et adultes et entre pairs. Ils sollicitent également le déploiement de permanences décentralisées du CIO sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Enfin, ils regrettent l'absence de prise en compte de la situation réelle des jeunes dans le cadre de l'attribution des aides et bourses, dont le montant est déterminé par les seuls revenus des parents alors que certains jeunes sont en rupture familiale.

Auprès de qui s'informent-ils sur ces questions ?



16

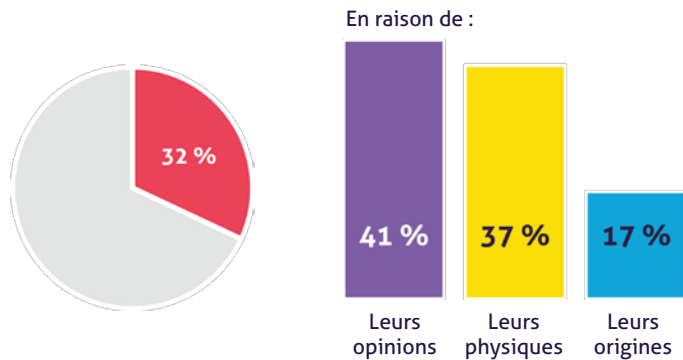
1.4.4

Bien-être

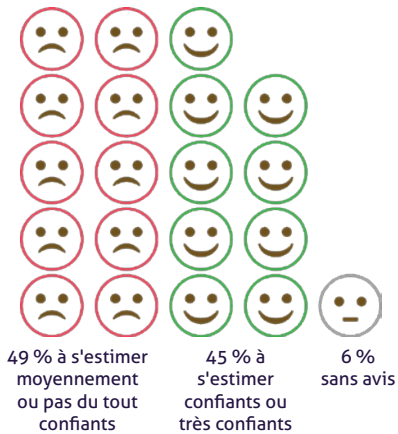
La thématique du bien-être a été principalement abordée sous l'angle du développement personnel et du cadre de vie. Des échanges avec les partenaires jeunesse, il apparaît que la santé des jeunes tend à se dégrader depuis une dizaine d'années. Ils observent une augmentation sensible des comportements à risques (alcoolisation, consommation régulière de cannabis, comportements alimentaires anarchiques, addiction aux écrans etc.) et des souffrances psychologiques liées à un contexte familial ou un environnement parfois difficiles. Un jeune sur quatre s'estime insuffisamment informé sur les questions liées à la santé. Ils sont 55 % à rechercher l'information sur Internet, 73 % auprès de leurs parents et 30 % auprès du médecin scolaire, tandis que 32 % se tournent vers des proches ou des amis. Ils ne sont que 17 % à connaître les associations en charge de la prévention des addictions.

Concernant le cadre de vie, la protection de l'environnement et le développement durable apparaissent comme des valeurs fortes pour les jeunes, de même que la sensibilisation au développement de la nature en ville avec un souhait souvent exprimé de davantage de parcs et d'espaces verts, mais aussi l'utilisation de terrains en friche pour y cultiver des jardins partagés et l'installation de fontaines à eau.

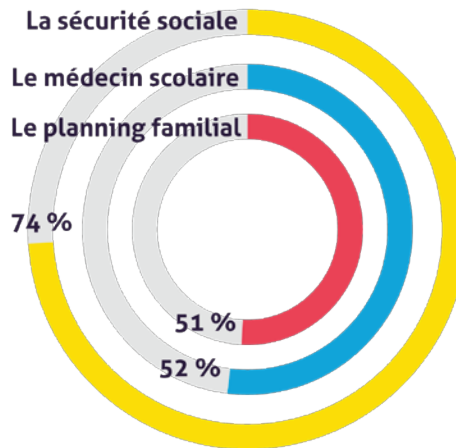
32 % d'entre eux ont déjà eu le sentiment d'être rejetés ou exclus par les autres



Sont-ils confiants pour leur avenir ?

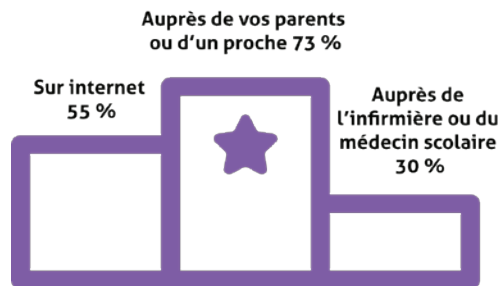


Ils connaissent



17

Pour les questions de santé, ils cherchent l'information



Ils regrettent les incivilités liées aux dépôts anarchiques de détritues et souhaiteraient l'installation de poubelles supplémentaires en ville, ainsi qu'une augmentation de la fréquence des collectes. Ils regrettent la pollution visuelle que constituent les panneaux publicitaires et aspirent à une diminution de leur nombre, voire à leur suppression.

S'ils sont demandeurs de lieux de restauration rapides « bio », ils regrettent aussi le coût d'une alimentation saine et équilibrée.

De la même façon, ils considèrent que l'accès aux espaces de bien-être et de détente (yoga/relaxation/massage) est restreint par le coût de ces prestations. Les activités de bien-être et la question de la diminution des états de stress afin de favoriser l'efficacité professionnelle et le développement personnel font partie de leurs préoccupations.

1.4.5

Engagement-citoyenneté

28 % des jeunes participants sont investis dans une association, 33 % dans un club sportif, 24 % dans la vie de leur établissement scolaire.

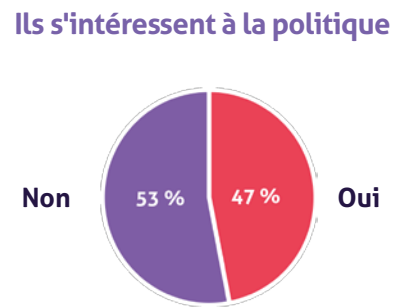
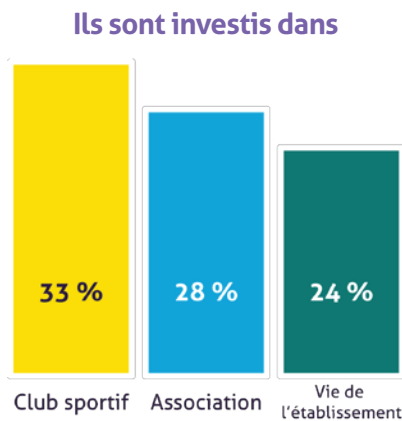
37 % disent n'être investis nulle part. Cette forte proportion ne signifie pas une moindre implication de la part des jeunes puisqu'ils semblent en effet s'engager sous de nouvelles formes, à travers des actions de solidarité ponctuelles par exemple (aider les plus jeunes ou les aînés, les personnes sans-abris, les personnes handicapées, par des services rendus aux voisins etc.). Ils attendent également de la part de la collectivité des actions de solidarité, à l'égard des réfugiés par exemple, ou de l'aide à la réinsertion des détenus.

S'ils rejettent toute injonction à l'engagement, les jeunes souhaitent davantage de considération et d'écoute. Ils regrettent le faible crédit accordé à leur parole selon eux trop peu entendue, voire parfois décrédibilisée.

Ils expriment le besoin d'un accompagnement et une facilitation de leur engagement (mise à disposition gratuite de locaux, création de médias jeunes locaux, accompagnement pour la création de projets, soutien à leurs initiatives, stages d'élèves au sein d'association). Les élèves engagés dans un conseil de vie lycéenne ou collégienne expriment des difficultés dans leur engagement compte tenu de leur emploi du temps déjà chargé. Ils souhaiteraient une valorisation de leur engagement (sur le bulletin scolaire par exemple).

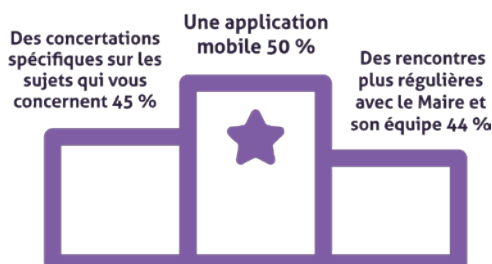
Certains suggèrent la création d'une application ou d'un lieu ressource facilitant un travail en réseau et le lien entre les associations et les jeunes, par une centralisation des besoins des associations, permettant aux jeunes de savoir comment, quand et où ils peuvent être utiles.

18



Les répondants ne s'intéressant pas à la politique le justifient par la complexité à la comprendre et par un manque de confiance auprès de celle-ci

Ce qui pourrait faciliter la prise en compte de leur parole par le maire selon eux



- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE

53 % disent ne pas s'intéresser à la politique.

62 % d'entre eux disent ne pas souhaiter donner davantage leur avis au maire. Ils expriment toutefois le souhait de bénéficier de temps d'échanges avec les élus (44 %), afin d'être éclairés par ces derniers sur leurs fonctions, les projets qu'ils portent, les programmes politiques. La prise en compte de leur parole pourrait également selon eux trouver une traduction à travers la mise en place de boîtes à idées numériques ou dispersées dans la ville, ou d'une application permettant de s'exprimer et d'échanger librement. Ils comprennent mais regrettent les délais souvent longs entre l'émergence d'idées, la construction de projets, les prises de décisions et les réalisations concrètes.

Si 72 % des jeunes se sentent concernés par l'égalité filles-garçons, la part des filles sollicitant des activités non mixtes s'accroît. Il est à noter de ce point de vue que la participation des filles aux activités de loisirs, à partir de la 6e-5e, tend à diminuer.

La violence, les discriminations, le harcèlement, les préjugés constituent pour les jeunes des sources d'inquiétudes et ils défendent les valeurs du « mieux vivre ensemble », d'égalité et de respect des différences. 32 % ont déjà eu le sentiment d'être rejetés ou exclus, en raison prioritairement de leur physique ou de leurs opinions (respectivement 37 % et 41 %), de leurs origines ou de leur genre (respectivement 17 % et 13 %).



- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE



- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE

2.

L'ambition de la politique jeunesse **11-25 ans à Chambéry**

2.1

C'est quoi une politique jeunesse?

À travers la démarche «Chambéry connectée jeunes», la Ville de Chambéry a fait le pari de l'intelligence collective, de la capacité d'expertise des acteurs de terrain. La somme de toutes les contributions issues de cette large concertation a constitué la matière première de cette nouvelle politique qui rassemble les acteurs autour d'un projet partagé, constituant le socle de l'ensemble des dispositifs jeunesse.

Il s'agit donc d'un outil cadre, donnant une ligne directrice cohérente, complémentaire, visant à une continuité des interventions et à la mise en synergie des actions dédiées aux 11-25 ans. La politique jeunesse se veut être un outil structurant et fondateur pour les acteurs de la jeunesse qui s'impliquent au service de l'émancipation et de l'autonomie des jeunes. Il reconnaît la Ville comme légitime dans la coordination des acteurs. Il s'appuie sur des valeurs fédératrices et partagées, des principes de co-éducation et constitue une opportunité pour les acteurs de la jeunesse de travailler ensemble, dans une forme de coopération renouvelée s'inscrivant dans la durée. **Ce nouveau dispositif n'est pas une référence de solutions figées mais un cadre d'orientations dynamiques, ouvertes et évolutives.**



Cette nouvelle politique a donc pour ambition de servir l'intérêt de tous, jeunes, structures, familles.

Les familles d'abord parce que la cellule familiale constitue un élément structurant, le premier espace socialisateur et éducatif au sein duquel les parents ont une place privilégiée. C'est cette place que reconnaît la politique jeunesse à travers les enjeux liés à la parentalité. Une politique jeunesse plus visible, c'est aussi aider les parents à la recherche d'informations, de conseils ou d'échanges.

Les jeunes parce que cette nouvelle politique reconnaît leur rôle et leur place dans la cité, les responsabilise, reconnaît comme une richesse, une ressource et des partenaires à part entière.

Les structures partenaires parce que ce document cadre fixe les principes selon lesquels s'articulent et se coordonnent les politiques jeunesse de la ville et des partenaires associatifs ou institutionnels. C'est aussi ce document qui sert de référence aux conventions passées entre la Ville et ses partenaires pour la mise en place et le financement d'actions ou de dispositifs en direction des jeunes.



2.2

Un constat, des enjeux

La Ville mobilise des moyens conséquents en direction de la jeunesse. Cela se traduit par des actions et des dispositifs très nombreux sur le territoire chambérien en lien notamment avec les structures qui œuvrent au quotidien en direction des jeunes. Pour autant, ces multiples dispositifs n'étaient pas ou peu coordonnés et il convenait de donner à ces actions plus de lisibilité et d'agir en faveur d'une politique globale et cohérente de long terme.

Différents enjeux ont été identifiés :

Un enjeu de lisibilité et de cohérence, car il n'existait pas de document cadre de politique jeunesse constituant le socle sur lequel les acteurs peuvent s'appuyer pour mettre en place des projets cohérents sur la jeunesse.

Un enjeu de continuité et de transversalité : parce que les actions doivent s'inscrire dans une politique globale de prise en charge et d'accompagnement des jeunes, de continuité de parcours des jeunes, entre les différents temps de la journée (scolaire, périscolaire, extrascolaire) ou en fonction des âges. Un enjeu de **transversalité**, en interne au sein des services de la Ville, mais aussi avec les institutions, les acteurs associatifs et l'ensemble des partenaires du territoire.

Un enjeu de reconnaissance de la Ville comme acteur essentiel de la coordination et de l'accompagnement des partenaires, participant également de la restauration de la légitimité de la ville en matière de politique jeunesse. Chambéry a une forte tradition de délégation de l'action jeunesse aux associations, reconnues comme des partenaires légitimes de l'action publique, notamment en ce qu'elles portent aussi des valeurs citoyennes et démocratiques. Ces acteurs travaillent ensemble dans des dynamiques parfois fragiles et éphémères. La Ville accompagnera donc ces structures afin de valoriser leur capacité à agir. Elle aura un rôle de cohérence et d'articulation des différents dispositifs, dans le respect des champs de compétences et de complémentarité de chacun.

24

2.3

Une approche globale de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse

La Ville de Chambéry s'inscrit dans une logique globale avec la mise en place d'un projet éducatif de territoire pour les 0-25 ans pour donner cohérence et lisibilité à sa politique éducative. Il prend en compte l'ensemble des actions développées par tous ceux qui concourent d'une manière ou d'une autre à l'éducation des enfants et des jeunes: parents, amis et pairs, enseignants, associations sportives, culturelles, artistiques, d'éducation populaire, services municipaux, institutions éducatives, structures de prévention etc. Tous les temps de vie de l'enfant et du jeune y sont intégrés (temps scolaire, soir, mercredi, week-end, vacances).

Le projet éducatif de territoire est animé par trois principes forts : la co-éducation, le respect de l'enfant et du jeune, l'accompagnement vers l'autonomie.

La co-éducation repose, d'une part, sur une connaissance et une reconnaissance des compétences des acteurs de l'éducation et, d'autre part, sur la coordination de leurs interventions pour une cohérence et une continuité éducatives.

L'objectif d'autonomie impose que l'accompagnant ait confiance dans les capacités de l'enfant et du jeune, soit à l'écoute des projets, envies et préoccupations exprimés et transmette non pas des solutions, mais des méthodes et des outils que l'enfant ou le jeune s'approprie pour avancer.

Le projet éducatif propose ainsi un plan de formation commun et des instances spécifiques de coordination pour accompagner le passage de l'enfance à l'adolescence et partager les expertises dans des domaines transversaux tels que la citoyenneté, l'éducation artistique et culturelle, l'accompagnement à la scolarité, l'appui à la parentalité, la prise en charge des enfants en situation de handicap...

Dans ce cadre, la politique jeunesse s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des co-éducateurs (élus, enseignants, parents, intervenants associatifs, agents de la Ville etc.). Chacun des partenaires acteurs de ce projet se servira de cet outil pour assurer la continuité éducative dans le respect des fonctionnements et des domaines de compétences de chacun.

2.4

Une politique jeunesse pour qui?

La Ville de Chambéry met en place ou coordonne des outils cohérents correspondant aux besoins des jeunes en fonction de leur âge et de leur situation. Le choix est fait de distinguer les tranches d'âges 11-15 et 16-25 ans.

Les 11-15 ans

Il convient, pour les jeunes de 11 à 15 ans, de rechercher de nouvelles formes d'intervention prenant en compte à la fois leurs besoins et ceux de leurs familles. Cette période de la préadolescence et de l'adolescence marque une volonté d'acquisition de l'autonomie, d'implication et de reconnaissance. Dans cette phase de construction de la personnalité, les structures d'accompagnement et de loisirs (établissements scolaires, maisons de l'enfance, ALSH, etc.) doivent constamment s'adapter à ce public qui évolue. On observe pourtant à la fois de la part des jeunes un fort attachement à ces structures, autant qu'une prise de distance vis-à-vis d'elles, qui s'inscrit dans une forme logique de quête de davantage d'indépendance.

25

Les 16-25 ans

S'agissant des jeunes de 16 à 25 ans, la Ville souhaite rechercher une vision globale devant prendre en compte l'insertion sociale et professionnelle, l'orientation, l'accès au logement, la mobilité, la prévention, la santé et l'accès à l'information et de tenir compte des territoires de vie des jeunes. La démarche «Chambéry connectée jeunes» a mis en évidence que les aspirations des 16-25 ans allaient bien au-delà d'une politique de guichet, d'une aide aux loisirs ou de services rendus.



- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE



- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE

3.

Les axes de la politique jeunesse



3.1

Axe 1

Accompagner les parcours
scolaires et professionnels

L'autonomie des jeunes et la reconnaissance de la place des jeunes dans la ville constituent la pierre angulaire de la politique jeunesse. En portant cette politique, la Ville de Chambéry souhaite valoriser les jeunes dans leur diversité, les accompagner dans leurs parcours, leur permettre de s'épanouir dans des activités culturelles, sportives et de loisirs adaptées, dans la vie de la cité et les aider à y trouver leur place.

3.1

S'orienter, se former, s'informer, trouver un job

Les jeunes se trouvent souvent confrontés à des ressources et des dispositifs nombreux en matière d'orientation, d'insertion, de formation et d'emploi, parmi lesquels il est difficile de se repérer. Il convient donc de faciliter l'accès aux ressources et à l'information sur tous les aspects de la vie quotidienne des jeunes.

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, c'est aussi conforter les relations avec l'Education nationale, l'université et les acteurs de l'enseignement supérieur, c'est encourager l'entrepreneuriat, s'adapter aux nouvelles formes de travail via des espaces collaboratifs innovants, aider au rapprochement des établissements scolaires et des entreprises pour que la réalité et la diversité du monde du travail et des métiers soient lisibles pour l'ensemble des jeunes. C'est aussi accompagner les jeunes dans leur recherche de stage et développer une politique cohérente d'accueil de jeunes au sein des services municipaux (stages, apprentissage, alternance etc).

En termes d'informations, le territoire bénéficie du dispositif Savoie Information Jeunesse porté par la Mission Locale Jeunes, qui constituera à terme un point focal pour l'information jeunesse à Chambéry.

Accompagner les jeunes dans leur cursus, c'est encore porter une attention particulière aux jeunes qui présentent des parcours familiaux, sociaux et scolaires plus difficiles. Les ruptures sociales, familiales ou scolaires sont parfois le terreau d'autres problématiques et il convient donc d'intervenir le plus en amont possible, en renforçant le suivi individualisé et les actions de prévention pour éviter les ruptures de parcours et prévenir un éventuel basculement dans la délinquance.

3.1.1

Favoriser la réussite scolaire, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Aux côtés des partenaires intervenant sur ce champ, la Ville de Chambéry souhaite contribuer à l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle dans les différentes étapes de la vie des jeunes en agissant sur différents leviers: un accès facilité aux ressources, la possibilité offerte aux jeunes de découvrir le monde du travail, le soutien au déploiement des relations entre l'école et l'entreprise, le monde économique et professionnel.

Les propositions :

- Poursuivre et développer l'accueil de jeunes au sein des services municipaux (stages étudiants, services civiques, apprentissage, alternance etc.).
- Accompagner les jeunes dans la connaissance et l'exercice de leurs droits
- Mener des actions contre les discriminations et en faveur de la promotion de l'égalité
- Poursuivre l'organisation des Forum Job Etudiants au plus près des jeunes lors des rentrées sur les campus afin de porter à leur connaissance les nombreuses offres existantes
- Expérimenter le salon Jobs d'Été de façon dématérialisée sur les réseaux sociaux
- Poursuivre l'organisation ou soutenir l'organisation des forums emploi à destination des jeunes (Job Station, forum de l'apprentissage, forum emploi collègues...etc)
- S'associer à/faire connaître des initiatives favorisant l'esprit d'entreprendre dans les établissements scolaires
- Consolider l'accompagnement à la scolarité sur l'ensemble des quartiers de la ville, en travaillant avec les partenaires de l'action éducative pour faciliter la transition vers le collège
- Faire connaître les initiatives favorisant l'accès aux stages de découverte du milieu professionnel

30

Accompagnement à la scolarité

En 2018, sur le quartier des Hauts de Chambéry, en lien avec le collège Côte Rousse, le Centre Ressource Enfance Famille Ecole (CREFE), la CAF et tous les porteurs de dispositifs d'aide aux devoirs et d'accompagnement à la scolarité, la Ville de Chambéry a coordonné un réseau d'acteurs de la thématique avec pour objectif de :

- Travailler ensemble autour de la question du suivi individuel
- Mieux communiquer en direction des jeunes et de leurs familles (flyer commun distribué par l'établissement lors de la remise des bulletins, et par les animateurs des structures, disponible dans les mairies de quartier, centres sociaux, etc.)
- Former les intervenants à l'utilisation de l'espace numérique Pro Note, pour mieux accompagner les parents

Cette action, qui a permis de renforcer le lien entre les acteurs et de mieux accompagner les jeunes et leurs familles, sera déclinée et adaptée aux autres quartiers en 2019.



OFFRES D'EMPLOIS



<p>MAIRE DE CHARENTAIS recherche des Chargés clientèle (N°1)</p> <p>DESCRIPTION DU POSTE</p> <p>QUALIFICATIONS DEMANDÉES</p> <p>Type de contrat : Statut : Département</p> <p>Lieu de Travail : Horaires d'ouverture : Nombre de postes</p> <p>Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@mairedecharentais.fr</p>	<p>METRO recherche des Agents de secteur encasement (N°1)</p> <p>DESCRIPTION DU POSTE</p> <p>QUALIFICATIONS DEMANDÉES</p> <p>Type de contrat : Statut : Département</p> <p>Lieu de Travail : Horaires d'ouverture : Nombre de postes</p> <p>Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@metro.fr</p>	<p>MADAME VIVANCES / CHATEAU DE CANDIE recherche des entraîneurs (N°1)</p> <p>DESCRIPTION DU POSTE</p> <p>QUALIFICATIONS DEMANDÉES</p> <p>Type de contrat : Statut : Département</p> <p>Lieu de Travail : Horaires d'ouverture : Nombre de postes</p> <p>Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@chateau-de-candie.com</p>	<p>CARREFOUR recherche des Chargés de clientèle (N°1)</p> <p>DESCRIPTION DU POSTE</p> <p>QUALIFICATIONS DEMANDÉES</p> <p>Type de contrat : Statut : Département</p> <p>Lieu de Travail : Horaires d'ouverture : Nombre de postes</p> <p>Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@carrefour.fr</p>	<p>WOUKODOU NETTOYAGE recherche des Lingères (N°1)</p> <p>DESCRIPTION DU POSTE</p> <p>QUALIFICATIONS DEMANDÉES</p> <p>Type de contrat : Statut : Département</p> <p>Lieu de Travail : Horaires d'ouverture : Nombre de postes</p> <p>Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@woukudou.nettoyage.fr</p>	<p>L'ESPERIE MALAUKA SCENE NATIONALE recherche des Accueils public (N°1)</p> <p>DESCRIPTION DU POSTE</p> <p>QUALIFICATIONS DEMANDÉES</p> <p>Type de contrat : Statut : Département</p> <p>Lieu de Travail : Horaires d'ouverture : Nombre de postes</p> <p>Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@esperie-malauka.com</p>
<p>ONG Grand France recherche des Responsables de collecte (N°1)</p> <p>DESCRIPTION DU POSTE</p> <p>QUALIFICATIONS DEMANDÉES</p> <p>Type de contrat : Statut : Département</p> <p>Lieu de Travail : Horaires d'ouverture : Nombre de postes</p> <p>Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@ong-grandfrance.com</p>	<p>NICOLAS ET CAPUCINE recherche un Gardiennage à domicile (Charente) (N°1)</p> <p>DESCRIPTION DU POSTE</p> <p>QUALIFICATIONS DEMANDÉES</p> <p>Type de contrat : Statut : Département</p> <p>Lieu de Travail : Horaires d'ouverture : Nombre de postes</p> <p>Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@nicolas-et-capucine.com</p>	<p>LE GYALÈTE recherche un Serveur polyvalente (N°1)</p> <p>DESCRIPTION DU POSTE</p> <p>QUALIFICATIONS DEMANDÉES</p> <p>Type de contrat : Statut : Département</p> <p>Lieu de Travail : Horaires d'ouverture : Nombre de postes</p> <p>Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@le-gyalète.com</p>	<p>DECATHLON CHARENTAIS recherche des Vendeurs(e) Future(s) responsable de rayon (N°1)</p> <p>DESCRIPTION DU POSTE</p> <p>QUALIFICATIONS DEMANDÉES</p> <p>Type de contrat : Statut : Département</p> <p>Lieu de Travail : Horaires d'ouverture : Nombre de postes</p> <p>Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@decathlon.com</p>	<p>ECLAIRAGE recherche des Responsables (N°1)</p> <p>DESCRIPTION DU POSTE</p> <p>QUALIFICATIONS DEMANDÉES</p> <p>Type de contrat : Statut : Département</p> <p>Lieu de Travail : Horaires d'ouverture : Nombre de postes</p> <p>Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer CV et lettre de motivation à : recrutement@eclairage.com</p>	

3.1.2

Individualiser l'accompagnement, être au plus proche des jeunes et des familles

La mise en œuvre de politiques de prévention implique la concertation et la coordination des différents acteurs (services de prévention, médiation sociale, institutions, collectivités territoriales, associations, etc.). La Ville de Chambéry coordonne un ensemble d'actions en direction du public 12-25 ans exposé à des difficultés sociales ou familiales, en situation de vulnérabilité ou en risque de basculement dans une trajectoire délinquante. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) constitue le cadre de travail permettant, en lien avec la politique jeunesse, la mobilisation des partenaires (dispositif de médiation sociale-Correspondants de Nuit, Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, Dispositif de Réussite Educative (DIRED)...

Les propositions :

- Consolider le repérage, le suivi individualisé et l'accompagnement des jeunes et de leurs familles via le Conseil pour les Droits et Devoirs de Familles (CDDF)
- Poursuivre la mission d'informations aux jeunes et aux familles ayant le moins d'opportunités
- Soutenir la démarche d'«aller vers» portée par la Mission Locale Jeunes et les acteurs de la vie sociale
- Développer l'accueil de jeunes en mesures de responsabilisation comme alternative à l'exclusion scolaire au sein des services de la ville et des partenaires conventionnés (cf Focus)
- Encourager et promouvoir les projets spécifiques d'accompagnement et de prise en charge des jeunes les plus exposés au risque de délinquance ou d'addiction, et lutter contre la récurrence
- Promouvoir la médiation sociale et renforcer la relation aux jeunes rencontrés en soirées pour mieux les orienter
- Accompagner, en lien avec l'Etat-pilote en la matière, les actions d'information et de prévention de la radicalisation développées au sein du groupe local d'appui de Chambéry
- Encourager les partenaires conventionnés à participer, aux côtés des parents et des acteurs éducatifs à la co-éducation des plus jeunes, permettre leur accès aux loisirs, participer à leur socialisation et leur apprendre la vie en collectivité.

32


Les mesures de responsabilisation

La mesure de responsabilisation est soit une sanction à part entière, soit une mesure alternative à l'exclusion temporaire d'un élève. Il s'agit d'un travail symbolique de réparation, qui consiste à «faire participer l'élève, en dehors de ses heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou à l'exécution d'une tâche de nature éducative, pendant une durée maximum de 20h». Ce sont des activités qui peuvent être réalisées au sein de l'établissement scolaire ou au sein d'une association, d'une administration ou d'une collectivité territoriale.

Cette mesure poursuit plusieurs objectifs :

- Responsabiliser l'élève
- Lui permettre de s'impliquer dans une activité qui soit si possible en lien direct avec la faute commise
- Prévenir le décrochage: éviter que l'élève entre dans un processus de déscolarisation.

La Ville de Chambéry, en lien avec l'Education nationale, est engagée dans ce dispositif pour accueillir des jeunes ayant fait l'objet d'une mesure de responsabilisation.



- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE

3.2

Axe 2

Permettre aux jeunes de
s'épanouir dans une ville
attractive

Se déplacer, bouger, expérimenter la Ville !

Située dans un cadre exceptionnel entre lacs et montagnes, Chambéry est le siège de l'université de Savoie Mont Blanc dont le nombre d'étudiants ne cesse de croître pour atteindre un nouveau record historique : 15000 inscrits dont 1500 étudiants en échanges internationaux. L'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est désormais dans le trio de tête du groupe des universités pluridisciplinaires hors santé non fusionnées. De sa taille, elle tire réactivité, faculté d'entreprendre et d'adaptation. Du fait de sa pluridisciplinarité et de sa pluri-localisation, elle a pris peu à peu l'habitude du dialogue, du respect de l'autre et de l'enrichissement mutuel. Au-delà de l'USMB (7 Unités de Formation et de Recherches, 2 IUT, une école Polytechnique universitaire et un Institut de management), plus d'une vingtaine de filières d'études, de grandes écoles et de formations post-bac sont présentes à Chambéry. Attachant une grande importance au bien-être et à l'accueil de ses étudiants, la Ville de Chambéry renforcera en ce sens ses liens avec l'USMB.

Une ville attractive, c'est aussi une ville qui facilite les mobilités, qu'elles soient physiques ou numériques. Ces mobilités se transforment, sous l'effet conjugué de l'évolution des modes de vie, des enjeux écologiques, énergétiques et climatiques, des contraintes économiques et de la révolution digitale qui offre de nouveaux usages et bouleverse les modèles antérieurs. Covoiturage, auto-partage, e-commerce, télétravail, coworking, tiers-lieux... tous ces nouveaux vocables représentent aussi de nouveaux modes de déplacement ou de non déplacement, de consommation ou de travail, qui prennent une place croissante dans nos vies quotidiennes et doivent être accompagnés.

Une ville attractive, c'est aussi une ville qui encourage les expériences à l'étranger, les mobilités européennes et internationales. Elles constituent en effet l'une des clefs de la réussite professionnelle, en termes d'ouverture à d'autres cultures, d'intégration d'autres pratiques et d'approfondissement de connaissances.



3.2.1

Conforter la qualité de la vie étudiante à Chambéry

Chambéry se situe à la 2ème place des villes moyennes où il fait bon étudier. Formation, cadre de vie, transport, logement, dispositifs d'accueil : pour réaliser son classement, le Magazine l'Etudiant a passé en revue les atouts que les villes mettent en avant pour attirer les étudiants. Pour la Ville de Chambéry, ce classement est le résultat d'un travail partenarial important avec tous les acteurs concernés et en particulier avec l'Université Savoie Mont-Blanc et la mission Locale Jeunes pour améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants dans la Ville.

La Ville entend poursuivre ce dialogue constructif avec l'université et les établissements d'enseignement supérieur, dans une volonté d'amélioration de la place des étudiants dans la ville et dans le souci de favoriser leur intégration.

Les propositions :

- Enrichir le dispositif Welcome Box, la boîte de bienvenue offerte aux nouveaux étudiants et qui a pour vocation de leur faire découvrir différentes activités, au moyen de contremarques d'accès gratuit (culture, sport, loisirs etc.).
- Améliorer les dispositifs évènementiels d'accueil des étudiants en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur et l'université
- Apporter une attention particulière aux étudiants internationaux afin de faciliter leur intégration dans la ville
- Evaluer la politique jeunesse au regard de son impact sur le bien-être et la santé des étudiants

35

Évaluation d'impact sur la santé

La santé des jeunes et des étudiants, en particulier, et la réduction des inégalités sociales de santé constituent pour la Ville de Chambéry et l'Université Savoie Mont-Blanc un enjeu prioritaire.

À travers le partenariat proposé par l'IREPS et l'ORS, c'est une approche globale et positive de la santé, orientée vers le bien-être physique, mental et social qui est engagée en 2019. C'est cette approche de santé publique qui sera développée à travers la réalisation d'une Evaluation d'Impact sur la Santé qui visera plusieurs objectifs :

- Une prise en compte de la santé et du bien-être dans le cadre de la nouvelle politique jeunesse, en s'appuyant sur les recommandations de l'EIS
- Une contribution à la réduction des inégalités sociales de santé sur le territoire pour le public étudiant.
- Une approche partenariale, intersectorielle et interdisciplinaire de la santé, une appropriation du concept de santé et des déterminants de la santé notamment pour des professionnels ne relevant pas nécessairement du champ de la santé.
- La constitution d'un réseau de professionnels autour de la santé des étudiants.

3.2.2

Créer et soutenir des espaces et processus innovants

La transformation du monde du travail s'accompagne d'une nécessaire maîtrise du numérique et de l'émergence de nouveaux espaces collaboratifs que la Ville de Chambéry souhaite développer, à travers des espaces dédiés et adaptés, qui permettent de favoriser l'innovation et la créativité, de rencontrer des professionnels, des bénévoles etc.

Les propositions :

- Ouvrir le 079, la nouvelle place inter-active : Situé en face de la nouvelle gare de Chambéry, le 079 sera le futur espace de travail et d'activités partagés pour apprendre et monter des projets. En interaction avec la Dynamo, ce sera le nouveau camp de base de l'équipe de Savoie Information Jeunesse pour accompagner les 16-30 ans sur la recherche d'un job, d'un stage, d'un logement, d'un séjour à l'étranger. Aussi une boîte à outils et des experts pour décoder le monde numérique d'aujourd'hui: premier pas numériques, réseaux sociaux, ...Ouverture prévue en septembre 2019
- Conforter le rôle de tiers-lieu joué par les médiathèques (ateliers numériques, espaces de travail individuel, en binôme ou en groupe...) dans le cadre de la labellisation en bibliothèque numérique de référence.
- Développer des ouvertures des médiathèques en soirée pour les jeunes en période de révisions
- Accompagner toute initiative de projets de Tiers-Lieux dans la ville permettant l'intégration de la jeunesse dans ses usages
- Mettre l'accent sur la co-construction dans tous les projets proposés ou accompagnés par les structures jeunesse

36

La Dynamo, le premier tiers-lieu municipal à Chambéry

Depuis avril 2018, la Dynamo est un lieu hybride où cohabitent des acteurs professionnels issus de la fonction publique, du secteur associatif ou du milieu de la formation. Une expérience riche de mixité qui propose 40 offres d'activités ou de services par semaine, met à disposition 2500 heures par mois de locaux associatifs utilisés par plus de 100 structures utilisatrices régulières. La Dynamo, est un lieu qui rassemble services et acteurs liés à la jeunesse, aux cultures urbaines, au numérique ainsi qu'à l'insertion pour mettre en avant l'expression d'idées et d'initiatives à Chambéry.

3.2.3

Adapter l'offre de mobilité aux besoins des jeunes

Chambéry souhaite adapter l'offre de transport à l'évolution des modes de vie et des rythmes urbains et elle s'efforce de trouver avec les usagers des solutions de mobilités adaptées à leurs besoins. Elle souhaite à ce titre aider les jeunes à se déplacer plus facilement, notamment en encourageant l'utilisation des transports collectifs, en promouvant en particulier les modes doux, pour leurs déplacements (lieux de formation, loisirs etc).

Les propositions :

Soutenir le projet d'agglomération de Grand Chambéry qui entend développer la mise en place de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle ou "solo".

- Proposer une offre de transport collectif plus adaptée et élargie en soirée
- Améliorer les transports collectifs notamment par leur déploiement et leur inter-opérabilité
- Développer le co-voiturage, l'auto-partage dans l'espace urbain et inter-urbain
- Promouvoir le développement des modes doux ou "actifs" (marche, vélo...)
- Promouvoir une offre de déplacements multimodale coordonnée (voiture/train/bus/vélos...)
- Poursuivre le forfait bus à 1 Euro lors des pics de pollution
- Poursuivre l'amélioration des liens avec Grand Lac
- Poursuivre l'extension du réseau de pistes cyclables
- Augmenter le nombre de stationnement vélos sur l'espace public
- Encourager les établissements scolaires, les partenaires conventionnés et les acteurs culturels et sportifs à favoriser les modes doux (installations, infrastructures etc.)



3.2.4

Faciliter la mobilité européenne et internationale

Une expérience à l'étranger constitue un atout enrichissant dans le cadre d'un parcours de formation ou professionnel et permet de développer des compétences. Facteur d'autonomie par laquelle le jeune découvre de nouveaux horizons, s'ouvre sur le monde et enrichit son expérience, la mobilité internationale doit quant à elle être valorisée. Si les dispositifs de mobilité internationale sont nombreux, ils demeurent insuffisamment visibles et coordonnés. L'enjeu est donc de permettre un meilleur accès des jeunes à la mobilité internationale et d'engager des actions visant à faire connaître ces opportunités via la mise en place d'un guichet unique.

Les propositions :

- Mettre en place un guichet unique (physique et numérique) pour accompagner les projets des jeunes sur la mobilité internationale qu'ils soient solidaires, économiques ou dans le cadre des études
- Augmenter le nombre de jeunes volontaires au sein des services municipaux dans le cadre du volontariat européen ou international
- Organiser un tour Bus Info pour informer les collégiens et lycéens chambériens sur la mobilité internationale avec les partenaires du Guichet unique de la mobilité internationale
- Encourager les partenaires jeunesse conventionnés à privilégier des actions de mobilités en s'appuyant sur les jumelages et les partenariats portés par la Ville de Chambéry

Le Rézo Jeunesse et Solidarité Internationale

Le Rézo Jeunesse et Solidarité Internationale regroupe les structures professionnelles et associatives de Savoie spécialisées dans les secteurs de la jeunesse et de la solidarité internationale. Elles mutualisent leurs compétences depuis 2002 pour accompagner les jeunes. Cette démarche d'accompagnement s'adresse aux jeunes adultes résidant en Savoie qui souhaitent partir à l'étranger dans un esprit d'ouverture culturelle, en s'investissant dans un projet de solidarité internationale. Le Rézo Jeunesse & solidarité internationale peut aider à préparer, réaliser, valoriser les projets de solidarité internationale.



3.3

Axe 3

Reconnaître la place des
jeunes dans la ville

Découvrir, s'épanouir, initier !

L'espace public, lieu de sociabilité, constitue un enjeu important de cette nouvelle politique jeunesse. Tout en veillant à la mixité d'usage, l'expertise d'usage des jeunes sera intégrée dans les réflexions sur les projets d'aménagement de la ville et le fonctionnement des équipements qui leurs sont destinés.

Les résultats de la consultation «Chambéry connectée jeunes» en termes d'offre d'animation et de loisirs en direction des plus jeunes (et en particulier du public collégien) doivent nous interroger collectivement sur les projets développés et les actions mises en œuvre. Ce constat impliquera de renouveler et de rendre plus attractives les propositions d'accueil et de loisirs pour les pré-adolescents et adolescents portées aujourd'hui principalement par les partenaires conventionnés. Pour le public plus âgé, l'élargissement et la complexification de ses attentes imposent la recherche d'un accompagnement spécifique et d'une offre plus adaptée. En effet, si la qualité et le nombre d'équipements sportifs et culturels sont jugés globalement satisfaisants par les jeunes, l'adaptation aux pratiques émergentes est une demande fortement exprimée et une réflexion devra être conduite sur la diversification et la redynamisation de l'offre sportive et culturelle (street workout, développement de l'art dans l'espace public, participation aux programmations culturelles et d'événements) et sur l'accompagnement des projets portés par les jeunes (accès facilités à des salles, etc.).

Engager une réflexion sur le rapport des jeunes à l'espace public, c'est aussi penser la ville sur les temps de soirée et conduire en direction des jeunes des politiques de prévention (conduites addictives, harcèlement de rue, lutte contre les discriminations etc.) et travailler collectivement avec eux à la rédaction d'une charte de la vie nocturne.



3.3.1

Adapter l'offre culturelle, sportive et de loisirs aux besoins et aux pratiques des jeunes et en faciliter l'accès

Les pratiques des jeunes sont en constante évolution et nécessitent une adaptation des politiques jeunesse pour une adéquation avec leurs besoins et leurs attentes. Devenir un territoire en complète adéquation avec les besoins et envies de sa jeunesse est un défi à relever. La Ville accordera une importance tout particulière pour rendre accessibles et attractives les propositions d'accueil et de loisirs des jeunes proposées par les partenaires conventionnés.

Les activités de loisirs proposées par les partenaires conventionnés devront viser l'épanouissement personnel et collectif de chaque jeune tout en valorisant leurs capacités et en respectant leurs rythmes et leurs besoins. Elles devront privilégier la créativité, l'innovation, l'expérimentation, l'autonomie et le vivre ensemble et s'inscrire dans des projets éducatif et pédagogique initiés par la structure.

Les propositions :

- Mettre en place une communication globale des activités extra-scolaires accessibles et attractives pour tous
- Définir une charte de qualité des activités de loisirs (découverte du territoire, co-construction des projets, etc.) et un plan de progrès
- Simplifier et harmoniser les modalités d'inscription et la tarification pour l'ensemble des accueils de loisirs à Chambéry (ALSH)
- Installer des équipements de street workout (en septembre 2019 sur le quartier des Hauts de Chambéry, début 2020 sur le secteur du Centre-Ville)
- Mieux informer sur les dispositifs d'aides financières pour encourager la pratique sportive, culturelle et de loisirs
- Développer et mettre en place une cartographie des murs d'expression à Chambéry pour le street art (graff, collage, pochoir, etc.)
- Encourager et soutenir les structures favorisant l'ouverture culturelle des jeunes

41

Street Work Out

À travers la mise en place d'équipements de street workout, la Ville de Chambéry entend répondre à l'émergence de pratiques sportives dans l'espace public et urbain, diversifier son offre, tout en poursuivant sa politique de soutien aux clubs sportifs au sein desquels sont promues les valeurs du sport et où s'effectuent les premières expériences de responsabilité et de bénévolat. Deux équipements verront le jour en 2019 et 2020, respectivement sur le quartier des Hauts de Chambéry et dans le parc du Verney.

3.3.2

Soutenir et accompagner les jeunes dans leurs projets, encourager la créativité

Rendre les jeunes acteurs de leur ville, c'est encourager leur pouvoir d'agir, leur capacité à porter des projets individuels ou collectifs, en accompagnant et en soutenant des projets innovants ou expérimentaux et en valorisant la créativité et les talents. La participation culturelle est une facette fondamentale d'une citoyenneté active. La Ville encouragera la participation des jeunes à la vie culturelle, complémentirement aux actions déjà existantes.

Les propositions :

- Mettre en place le dispositif «Sésame» qui permettra à un jeune ou à un groupe souhaitant se réunir pour mener un projet d'avoir accès très facilement à une salle municipale ou d'un de ses partenaires conventionnés
- Soutenir les partenaires conventionnés dans le développement de lieux de rencontres, qu'ils soient d'échanges, de débats, festifs, d'écoute, de soutien ou d'accompagnement de projets
- Améliorer et mieux faire connaître les dispositifs existants permettant de financer les projets portés par les jeunes (bourse jeunes, chantiers éco-citoyens, un chantier pour un projet)
- Faire émerger et animer un réseau des personnes référentes dans les structures conventionnées sur l'accompagnement de projets jeunes
- Accompagner les professionnels dans le changement de posture pour aller vers l'accompagnement des projets jeunes
- Améliorer l'appui technique et logistique pour l'organisation d'expositions/concerts etc. portés par les jeunes via le Guichet Unique Événementiel
- Coordonner les structures jeunesse pour organiser des événements valorisant les jeunes et leurs talents
- Encourager les établissements culturels à intégrer des jeunes dans leurs comités de programmation
- Accompagner les jeunes (lycéens et post-bac) dans la construction de leurs parcours d'éducation artistique et culturelle

42

Bourse jeune

Depuis 1989, plusieurs communes de l'agglomération dont la ville de Chambéry permettent aux jeunes de 16 à 25 ans de bénéficier de ce dispositif. Chaque année une vingtaine de projets collectifs ou individuels sont soutenus financièrement à hauteur de 1000€ maximum. Il peut s'agir de départs en vacances en autonomie, de projets solidaires, culturels, sportifs, etc. Ou d'un coup de pouce à la formation BAFA/BAFD. En retour, une valorisation du projet est réalisée et présentée dans différentes structures selon la thématique. Ce dispositif est aujourd'hui coordonné par l'AQCV.

3.3.3

Améliorer le cadre de vie, l'environnement et favoriser le partage de l'espace

La ville de Chambéry est mobilisée depuis plusieurs années autour de l'intégration de la culture du développement durable dans ses projets. Elle accompagne notamment les actions de sensibilisation (déchets, lutte contre le gaspillage, etc.) et soutient les porteurs de projet, citoyens, associations, institutions et les entreprises, pour ensemble rechercher des solutions innovantes pour une ville éco-responsable et un cadre de vie amélioré. Les jeunes expriment quant à eux leur intérêt vis-à-vis du développement durable.

Leur implication dans les réflexions sur le devenir de l'espace public permettront d'en repenser le partage. Lieu de socialisation, lieu d'expérimentations, lieu d'autonomisation, espace entre le dedans et le dehors, terrain de jeu parfois, lieu où peut s'exprimer la créativité, l'espace public est en effet un élément important dans la construction des jeunes. Pour autant, si l'intégration de la jeunesse dans les réflexions sur l'aménagement pour une meilleure organisation de l'espace est un axe de cette nouvelle politique jeunesse, il convient aussi de veiller à ce que ces aménagements ne soient pas excluants.

Les propositions :

- Organiser ou soutenir une journée de nettoyage/ramassage déchets
- Installer des poubelles de tri sélectif sur l'espace public
- Développer les jardins partagés dans la ville
- Prioriser l'installation de streetfood et foodtruck bio et locaux
- Faire connaître et structurer les producteurs bio et locaux dans la restauration collective et chez les partenaires conventionnés
- Soutenir les actions de sensibilisation contre le gaspillage
- Intégrer l'expertise d'usage des jeunes lors des projets d'aménagement via des marches exploratoires ou des ateliers
- Faire intégrer des engagements développement durable dans les projets menés avec les jeunes et via les partenaires conventionnés
- Assurer la diversité et la mixité de genre, sociale et culturelle et intergénérationnelle afin que chacun puisse trouver sa place
- Poursuivre et développer les actions sur la préservation de la biodiversité, dans les quartiers existants et dans les nouveaux aménagements urbains
- Intensifier les actions en faveur de la transition énergétique et ainsi lutter contre le changement climatique

43

Mountain Riders : Itinérances jeunes, montagnes, éco-citoyens

Depuis 4 ans, avec le soutien de nombreux partenaires (Ville de Chambéry, PNR du massif des Bauges, Grand Chambéry, Fondation Nature et Découverte), l'association Mountain Riders coordonne et anime sur le terrain la dynamique « jeunes / montagnes / éco-citoyens », regroupant aujourd'hui 6 centres sociaux de Chambéry (AQCV, Centre social des Moulins, CSAB, Centre social des Combes, Centre social de Pugnet, Posse33). Ainsi, l'été 2018, les jeunes de ces structures sont partis dans le cadre d'un « séjour montagne », qui s'inscrivait dans l'opération « Sors en montagne, versant Bauges » soutenue par le dispositif « Espace Valléen » (fonds européens nationaux et régionaux). Objectifs : Favoriser l'autonomie des jeunes et l'engagement éco-citoyen et Sensibiliser au vivre-ensemble, à la bienveillance et à la solidarité.

3.3.4

Promouvoir la santé

La consultation «Chambéry connectée jeunes» et les diverses études sur la thématique de la santé révèlent que l'accès aux soins est parfois problématique pour le public adolescent, souvent freiné par les démarches à accomplir (déclaration du médecin traitant, temporalité du rendez-vous...). On observe également chez certains étudiants des difficultés d'accès à la santé, en raison de leur isolement ou de leur précarité et des conséquences directes sur leur santé (soins primaires non réalisés etc.). De par leurs faibles revenus ou leur manque de repères nutritionnels, ils souffrent de déséquilibre alimentaire qui fragilisent encore plus leur santé.

Les problématiques d'addictologie portent quant à elle sur un public de plus en plus jeune, ce qui nécessite de développer des démarches de réduction des risques dans une approche d'« aller vers ».

Le territoire est globalement bien pourvu en professionnels et structures de santé (Pélican et ANPAA pour les problématiques d'addiction, Maison des Adolescents pour la santé psychique et le bien-être, etc.) mais les dispositifs demeurent peu lisibles et visibles. De plus, les partenariats sont nombreux entre ces structures, autour des conduites addictives et des problématiques de santé mentale. Ils doivent être renforcés et mieux coordonnés, notamment en ce qui concerne le public jeune. La Maison des Adolescents peut être de ce point de vue un acteur stratégique pour identifier les jeunes en difficulté et leur apporter un accompagnement adéquat. Le CLSPD, à travers le suivi des actions conduites en matière de prévention des addictions et des troubles liés aux problématiques de santé mentale, constitue également un cadre d'action complémentaire mobilisable.

Enfin, si les jeunes de l'agglomération se sentent majoritairement bien informés, ils souhaiteraient que la communication numérique autour des problématiques de santé soit plus développée.

44

Les propositions :

- Accompagnement des actions de sensibilisation et de prévention (santé, alimentation, conduites addictives, discriminations)
- Créer une charte de la vie nocturne en impliquant les jeunes et en particulier les étudiants, pour favoriser une vie nocturne de qualité et des règles de vivre-ensemble, prévenir les éventuelles nuisances liées aux activités festives, développer de manière concertée des actions préventives de lutte contre les conduites addictives et les discriminations.



- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE



3.4

Axe 4

Favoriser l'engagement et
la participation

Participer, proposer, s'engager, s'investir !

La volonté des jeunes de participer et de s'engager tend à se renforcer à travers des formes d'engagement plurielles et parfois différentes des cadres traditionnels. Le bénévolat, les pratiques citoyennes et d'entraides des jeunes, même s'ils ne sont souvent que ponctuels, n'en participent pas moins de leur socialisation. Il conviendra donc de les encourager et de les valoriser, tout en sensibilisant les associations ou structures accueillantes à ces nouvelles formes d'engagement.

Cela signifie : donner du sens, valoriser et favoriser la reconnaissance de l'engagement, faciliter le bénévolat, accompagner la prise de responsabilités des jeunes.

C'est aussi engager une politique volontariste pour promouvoir les valeurs de la citoyenneté, c'est à ce titre encourager et développer l'accueil de jeunes en service civique, en sensibilisant notamment les services municipaux à ce dispositif qui constitue pour la collectivité une opportunité citoyenne.

Le développement de la participation des jeunes à la vie de la cité constituera une priorité qui trouvera notamment une concrétisation à travers une approche et des outils renouvelés en termes d'espaces d'engagement, de dialogue avec les élus ou d'instances de participation et d'évaluation tout en assurant un retour de la manière dont leur parole a été prise en compte par les pouvoirs publics.



High5

FRENCH TECH
THE ALPS CHAMBERY

3

Pitches

1

Aéro

Chambéry 1 juillet

3.4.1

Encourager l'engagement

La participation des jeunes à la vie de la cité est un défi essentiel auquel la société doit répondre. La ville de Chambéry souhaite permettre aux jeunes d'être en responsabilité, d'avoir davantage de prise sur ce qui les entoure et de développer leur citoyenneté.

Que ce soit au cours de la formation initiale ou tout au long de la vie, il convient de s'adapter pour mieux prendre en compte les compétences développées en dehors du cadre éducatif formel.

Les études supérieures représentent une étape importante dans la vie des jeunes citoyens. L'Université de Savoie Mont Blanc, en accord avec le décret de 2017 Décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle, reconnaît et encourage l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale, citoyenne ou professionnelle. La Ville de Chambéry souhaite à ce titre tout particulièrement faciliter la mise en relation des étudiants et des nombreuses associations chambériennes présentes sur le territoire.

Les propositions :

- Poursuivre la mise en place d'une plateforme de l'engagement et de mise en relation entre associations et étudiants, pour encourager et valoriser le bénévolat dans les parcours universitaires.
- Développer l'accueil de bénévoles au sein des services municipaux
- Promouvoir la diffusion des CV citoyens permettant de faire ressortir une personnalité, à parler en public, à travailler en équipe, à mener des projets en toute autonomie, à se challenger ...
- Promouvoir les cafés associatifs et les ateliers thématiques organisés par la Maison des associations
- Favoriser/faciliter l'organisation de formations de type BAFA et PSC1

47

Formation Bafa

En 2018, une session de formation BAFA a été organisée par Posse33 à destination de 25 jeunes Chambériens de 17 à 25 ans. Le stage de formation générale et l'approfondissement ont été mis en place par la Fédération des Œuvres Laïques (FOL), et financés par la Ville de Chambéry, la CAF, et les jeunes (pour un coût de revient global de 90 à 150€ selon leur QF).

Ce projet avait pour objectifs principaux de :

- Faciliter l'accès à la formation, en proposant une formule accessible financièrement.
- Faciliter le recrutement de personnes diplômées dans les structures enfance et jeunesse du territoire.
- Accompagner les jeunes décrocheurs repérés via ce dispositif.

L'implication de l'ensemble des structures enfance-jeunesse de Chambéry a permis à tous les jeunes de trouver un stage pratique lors d'un forum de l'emploi organisé à La Dynamo. Les directeurs de structures et toutes les personnes encadrant les stagiaires ont participé à un temps de formation et d'échange pour assurer un accompagnement de qualité. L'action sera reconduite en 2019, et suivie d'une formation professionnalisante.

3.4.2

Accompagner les jeunes dans la connaissance, l'accès et l'exercice de leurs droits et devoirs et les sensibiliser à la citoyenneté

Une des réponses de l'État au désir d'engagement des jeunes est le dispositif du service civique. Depuis sa création en 2010, il a permis à plus de 40 000 jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans un projet d'intérêt général pour une période de six à douze mois.

Les propositions :

- Renforcer l'accueil de jeunes en service civique et mobiliser de nouveaux services pour une diversification des missions proposées
- Recenser les points d'accès au droit via la plateforme «solidarité» du CCAS
- Pérenniser les cérémonies de citoyenneté permettant au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de la commune pour lui rappeler les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et du système politique.
- Encourager les partenaires conventionnés à alimenter une dynamique citoyenne en mobilisant les jeunes sur le vote dans les structures jeunesse (concours d'idées, soutien aux débats démocratiques, tenue des bureaux de vote, etc.)

Service civique

La Ville de Chambéry est engagée depuis plusieurs années dans l'accueil de jeunes en service civique. Le service civique est un dispositif d'engagement volontaire mis en place par la Loi du 10 mars 2010. Sa durée est de 6 à 12 mois pour une durée hebdomadaire de mission d'au moins 24 heures. Il permet à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans un projet d'intérêt général. En 2017-2018, la Ville a ainsi accueilli 12 jeunes dans le cadre de ce dispositif, au sein des Musées, des bibliothèques, de la Galerie Eurêka, des écoles, de la cité des Arts. Elle ambitionne de renforcer cet accueil et de diversifier les missions confiées, par une mobilisation d'autres services et un accompagnement des tuteurs.

3.4.3

Encourager la participation des jeunes à la démocratie locale via des outils renouvelés et innovants

Créer des espaces participatifs privilégiés à destination des jeunes pour leur permettre de s'impliquer dans la vie de la cité, d'échanger, de débattre et de proposer; améliorer la définition des politiques publiques et des projets en reconnaissant les jeunes comme des usagers à part entière mais aussi comme des acteurs de leur territoire; faciliter les échanges avec la collectivité et les décideurs pour une démocratie locale plus directe sont autant d'objectifs poursuivis par la Ville de Chambéry pour encourager la participation des jeunes à la démocratie locale.



49

Les propositions :

- Poursuivre l'organisation du forum de la jeunesse tous les deux ans pour permettre aux jeunes de donner régulièrement leur avis, de proposer des idées, d'échanger avec les professionnels de la jeunesse et les élus locaux
- Mettre en œuvre un outil numérique adapté pour permettre aux jeunes de donner leur avis et de participer sous un format répondant à leurs pratiques
- Constituer un « conseil des jeunes », cadre d'échanges, de discussions et force de propositions pour les projets menés dans la ville et qui contribuera, entre autre, à l'évaluation de la politique jeunesse
- Mettre en place de rencontres régulières entre élus et jeunes par l'intermédiaire du pôle de participation citoyenne avec un double objectif : faire de la pédagogie sur le fonctionnement de la collectivité et permettre aux jeunes de faire remonter leurs propositions ou doléances aux élus de façon directe
- Encourager les partenaires conventionnés à choisir des modes de gouvernance impliquant davantage les jeunes et permettant un renouvellement de celles-ci

- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE



- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE

4.

Une gouvernance
renouvelée,
**une communication
adaptée**

4.1

La gouvernance

Les interventions en direction de la jeunesse apparaissent cloisonnées, complexes et s'apparentent souvent à un empilement de dispositifs sans réelle cohérence. Il convient donc de faire évoluer les pratiques de pilotage locales en intégrant la nécessaire approche transversale, globale et territorialisée qui constitue un enjeu majeur de cette politique jeunesse.

4.1.1

Le pilotage et la coordination : le rôle de la Direction jeunesse en lien avec la mission participation citoyenne

Pilotage et coordination

Pour mettre en cohérence le nombre important d'acteurs, d'actions et de dispositifs en direction des jeunes sur le territoire chambérien, et les différents contrats institutionnels (CEJ, CTJ, Contrat de Ville), il est nécessaire de poser les jalons d'une coordination globale. La réussite de cette nouvelle politique repose donc sur un principe fort de coopération et de partage et doit s'appuyer sur des instances de pilotage et d'animation lisibles vis-à-vis des acteurs locaux, des partenaires, des jeunes et des habitants, dans le respect de leurs prérogatives et de leur singularité.

Une coordination resserrée entre les différents acteurs, au plus près des jeunes et en en garantissant la représentation, l'implication des partenaires financiers, la mise en place de temps d'échanges et de réflexions réguliers avec les différents acteurs qui interviennent auprès de la jeunesse, seront garants de la cohérence de cette nouvelle politique jeunesse.

La Ville de Chambéry à travers sa direction jeunesse coordonnera le réseau des partenaires et les services de la Ville, impulsera l'action collective, et animera la politique jeunesse. Elle sera garante de sa réussite, en accompagnant les structures et en veillant à garantir les complémentarités éducatives.

La mise en place d'un Comité Partenarial Jeunesse

Ce comité partenarial réunira tous les acteurs, les professionnels, le comité Jeunes et les partenaires de l'action jeunesse du territoire en présence de l'ensemble des partenaires institutionnels concernés par son financement.

Il se réunira au minimum une fois par an et s'organisera autour d'une séance plénière et des instances thématiques. La réunion plénière, instance de validation, informera les élus et responsables de structures sur les avancées du projet jeunesse et permettra à l'ensemble des partenaires financiers de s'exprimer sur ses axes stratégiques et ses attentes. Les réunions thématiques s'adresseront aux techniciens, animateurs et personnels au contact des jeunes et permettront, quant à elles, d'analyser le contenu des différentes actions, d'échanger sur les problématiques, d'évaluer les points forts et les difficultés, de réfléchir à des alternatives si besoin, le tout pour enrichir l'arbitrage des élus.

Évaluation

L'évaluation d'une politique jeunesse est rendue complexe par la multiplicité des acteurs et des facteurs qui interviennent sur ce champ. Par ailleurs, une politique jeunesse s'inscrit dans la durée et ses résultats sont parfois difficilement mesurables rapidement. Elle ne doit pas moins être évaluée, au regard des enjeux partagés, des pratiques, et des modes de coopération. C'est ce qui permettra d'ajuster des objectifs et de dégager des pistes d'amélioration. Parallèlement, les instances de pilotage s'attacheront à définir les indicateurs et la méthodologie qui permettront d'évaluer la politique jeunesse. Dans la continuité de la démarche consultative, le « comité jeunes » sera l'un des acteurs privilégiés de l'évaluation de la politique jeunesse.

Des principes d'intervention

Le pilotage de cette politique jeunesse adoptera des principes d'intervention, cohérents par rapport aux réalités de la jeunesse :

- Observer / veiller
- Travailler en réseau
- Relier les problématiques entre elles
- Expérimenter
- Aller vers
- Faire participer / associer les jeunes
- Évaluer le pilotage et la coordination

4.1.2

53

Des objectifs partagés entre les principaux financeurs

L'enjeu des conventions quadripartites

Dans un objectif de cohérence avec les besoins sociaux des habitants, la politique de la jeunesse et de l'animation de la vie sociale doit être appréhendée dans une vision globale de territoire. À ce titre, la CAF, le Département de la Savoie, Grand Chambéry et la Ville de Chambéry ont engagé un travail collégial ayant pour finalité un partenariat se traduisant par des conventions quadripartites avec les structures jeunesse autour d'objectifs partagés. Ces conventions viennent renforcer les relations partenariales, basées sur la concertation et la complémentarité, éléments moteurs dans la mise en cohérence des orientations politiques et des projets déclinés dans les territoires, afin de répondre de la manière la plus pertinente possible aux attentes des habitants.

Une cohérence d'intervention et d'objectifs en lien avec les autres partenaires institutionnels et les dispositifs existants

La politique jeunesse du territoire se structure autour de plusieurs contrats établis avec différentes institutions à partir d'objectifs partagés. Il s'agit principalement du Contrat territorial Jeunesse (CTJ) signé avec le Département de la Savoie, du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la CAF, ainsi que le Contrat de ville rassemblant l'Etat, la Région, le Département, la Communauté d'agglomération, la CAF.

Le contrat de Ville pour les quartiers prioritaires et les quartiers en veille active

Signé en 2015 et co-piloté par l'Etat et l'agglomération en lien étroit avec la ville, le contrat de ville constitue un levier à part entière pour véhiculer les valeurs de citoyenneté et de laïcité, pour lutter contre les inégalités et les discriminations et pour animer la vie sociale des quartiers.

Pour donner une chance à chacun, ce contrat de ville s'inscrit dans une logique de parcours de vie de l'enfance à l'âge adulte avec une volonté forte de renforcer toutes les coopérations qu'elles soient publiques ou privées.

Il constitue un outil de mobilisation et de rapprochement des acteurs pour les faire travailler ensemble à des actions et des dispositifs qui bénéficient à l'ensemble des habitants.

L'objectif est de pouvoir actionner tous les leviers existants contribuant à la construction de ces parcours en s'appuyant sur les ressources du territoire (dispositifs, acteurs): travailleurs sociaux, éducateurs, enseignants, associations, réseaux d'entreprises de nombreuses actions déployées, mais certaines, emblématiques, structurent le fameux parcours de vie.

Le travail d'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville a permis d'ajuster les orientations prioritaires portées par l'agglomération, en réponse à des enjeux partagés par les partenaires rencontrés, avec entre autres :

- La place des parents dans les actions et les dispositifs,
- Le besoin d'accompagnement des professionnels :
 - pour mieux prendre en charge leurs publics,
 - pour mieux assister les bénévoles dans leur capacité d'agir,
- L'accompagnement structuré et global des publics dans une démarche d'aller vers, notamment les jeunes et les jeunes adultes éloignés de l'emploi,
- L'apprentissage de la laïcité et la promotion des valeurs de la République,
- La nécessaire implication des habitants dans la vie de leur quartier pour une meilleure mobilisation sur les actions

54

Le projet d'agglomération

Le projet d'agglomération « La Fabrique du Territoire » fixe le cap jusqu'à l'horizon 2030 pour permettre au territoire de faire face aux défis économiques, environnementaux et sociaux actuels et à venir. Il dessine les contours d'une agglomération à la fois créative, solidaire, sobre et durable.

Fruit d'une démarche participative, le projet de territoire s'est également nourri des réflexions déjà menées et des programmes d'actions établis dans les domaines de l'habitat, des déplacements, de l'économie, de l'urbanisme, de l'environnement, etc. La démarche de consultation et les différents diagnostics ont permis de faire ressortir les défis à relever mais aussi les atouts et potentiels du territoire pour orienter et maîtriser son développement.

Ce projet d'agglomération trouvera sa traduction dans les différentes politiques conduites par Grand Chambéry, en partenariat avec les forces vives du territoire. Des projets sont d'ores et déjà engagés, d'autres sont encore à imaginer ou à construire.

Parmi les enjeux : le vivre ensemble, la génération Z, un territoire durable, autant de thématiques transversales qui confirment la volonté de l'Agglomération de répondre aux aspirations et aux attentes des jeunes.

Le Contrat Territorial Jeunesse

Portés par le Conseil départemental de la Savoie, les contrats territoriaux pour la jeunesse accompagnent des projets locaux jeunesse validés par les élus des communes ou des intercommunalités en s'appuyant sur une mobilisation des associations et des acteurs locaux concernés. Le dispositif central pour favoriser le développement des politiques jeunesse sur

les territoires qui en ont la compétence est le Contrat territorial jeunesse (CTJ) afin de répondre aux projets d'animation des structures territoriales, autour d'objectifs prioritaires :

- Encourager tous les acteurs locaux à porter un regard convergent et global sur les besoins des jeunes dans une démarche participative au sein d'un comité de pilotage
- Mettre en cohérence les interventions des différents acteurs dans le champ jeunesse avec le soutien d'un professionnel coordonnateur
- Permettre aux jeunes de mieux s'intégrer à la vie locale, participer à leur accompagnement éducatif et favoriser leur engagement

Le Contrat Enfance Jeunesse

Le contrat « enfance et jeunesse » est un contrat d'objectifs et de co-financement passé entre La Caf et la Ville. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.

Le contrat « enfance et jeunesse » répond prioritairement à deux objectifs :

- Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :
 - un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés
 - une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants
 - un encadrement de qualité
 - une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins
 - la mise en œuvre et l'évaluation des actions
 - une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands

55

La politique de la Région Auvergne Rhône-Alpes en direction des jeunes

La Région Auvergne Rhône-Alpes développe une politique jeunesse structurée autour de trois axes prioritaires se traduisant par des actions cohérentes et transversales (santé, formation, apprentissage, enseignement supérieur etc.) guidées par trois objectifs :

- Développer une politique éducative globale en faveur de la jeunesse qui concourt à l'épanouissement et à l'autonomie des jeunes
- Être garant de l'équité territoriale, sur l'ensemble de la Région
- Favoriser et accompagner l'engagement des jeunes : « Ta Région s'engage, engage-toi pour ta Région »

Parmi les dispositifs emblématiques à destination des jeunes, le lancement en 2017 du Pass'Région, venu remplacer les anciennes Carte Jeunes Nouveau Monde et Carte M'ra, et qui permet d'avoir un dispositif unique d'aide aux jeunes (y compris en situation de handicap, et y compris pour les activités culturelles) à l'échelle régionale.

La mobilité internationale des jeunes, le développement d'une information plus adaptée à la cible jeunesse, l'aide aux projets Citoyens des jeunes, la promotion et la valorisation de l'engagement des jeunes et enfin le soutien aux réseaux associatifs de jeunesse sont également des piliers de l'action régionale en faveur de la jeunesse.

Vers un observatoire territorial de la jeunesse?

Le public jeune évolue, de même que ses pratiques, et il apparaît pertinent de réfléchir à la constitution d'un outil de compréhension de ces évolutions, qui constituerait un cadre d'échanges de réflexions, d'expertises, de pratiques, d'analyses, de statistiques, de collecte d'informations, pour aider à la décision en matière de politique jeunesse.

4.2

La communication en direction des jeunes : rendre les informations cohérentes, accessibles et lisibles

Communiquer en direction des jeunes, c'est reconnaître les jeunes dans la place qu'ils occupent dans la cité, les accompagner et les considérer comme des interlocuteurs à part entière. C'est leur renvoyer une image positive et valorisante d'eux-mêmes, leur reconnaître une utilité sociale, un rôle d'acteur, et les associer pleinement aux événements qui se déroulent dans leur environnement et leur quotidien. Il s'agit aussi pour la Ville d'apporter une lisibilité et une visibilité de l'offre jeunesse sur le territoire chambérien et de rendre l'information accessible à tous les jeunes.

La communication en direction des jeunes devra donc évoluer et impliquera la mise en place d'outils interactifs et innovants et des services adaptés.

Il apparaît également nécessaire de construire avec les jeunes une communication plus efficiente et les impliquer dans la conception de campagnes, favorisant ainsi une démarche participative, une information pour et par les jeunes, aux contenus attractifs et via des supports innovants.

Enfin, il conviendra d'avoir une vigilance particulière vis-à-vis du décryptage de l'information, d'accompagner les jeunes dans la compréhension de la construction de l'information pour développer leur esprit critique, et soutenir des actions pédagogiques pour sensibiliser les jeunes et leurs familles aux dangers des réseaux sociaux.

56

4.2.1

Chambéry connectée Jeunes : deux lieux totems pour les jeunes, un portail en ligne

Afin d'identifier la nouvelle politique jeunesse, mieux communiquer sur les nouveaux dispositifs et permettre aux jeunes de se reconnaître dans les actions ou services proposés, une marque sera proposée dès septembre 2019. Celle-ci se déclinera sur deux lieux Totems à Chambéry et au sein d'un portail jeunesse en ligne permettant de regrouper l'ensemble des offres existantes pour ce public, portées par les institutions et l'ensemble des partenaires.

4.2.2

Le portail Jeunesse

En 2019, sera proposé un outil en ligne totem de la « marque » jeunesse, non institutionnel, simple et efficace, conçu comme une plateforme pour disposer d'une réponse rapide aux offres et services sur les sujets suivants :

- Études, formation
- Emploi, insertion
- Service civique
- Santé & bien être
- Logement
- Culture, loisirs
- Engagement, initiative
- Europe-international

4.2.3

Deux lieux totems à Chambéry

La Ville de Chambéry fait le choix de s'appuyer sur Savoie Information Jeunesse (dispositif de la mission locale jeunes) pour en faire l'outil principal d'information en direction des 16-25 ans.

Les deux nouveaux tiers lieux à Chambéry, La Dynamo et le O79, intégreront Savoie Information Jeunesse et proposeront les services suivants :

- Fonds documentaire en libre accès sur : l'emploi, l'orientation, les métiers, le logement, les loisirs et vacances, le BAFA, la culture et les sports, la santé, le bénévolat, le service civique, les projets citoyens, les chantiers jeunes, la mobilité internationale...
- Renseignements sur les dispositifs destinés aux jeunes (aides aux projets, au départ à l'étranger, à la formation et à l'emploi...).
- Animations, ateliers thématiques sur : les métiers, l'apprentissage, l'international, la santé, la citoyenneté et l'engagement, le BAFA, les jobs d'été...
- Offres d'emplois, de jobs, de stages et de volontariat à consulter
- Information sur les événements (culturels, sportifs, associatifs, salons du logement, de l'emploi, des métiers etc.) à Chambéry et en Savoie



- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE

Sources

Résultats de la démarche
Chambéry connectée jeunes –
Mars 2018/janvier 2019

Diagnostic jeunesse et
démocratie participative ANACEJ
– décembre 2018

Évaluation à mi-parcours du
contrat de ville 2015-2020 –
décembre 2018

Contrat Enfance-Jeunesse
Chambéry (2018-2021)

Analyse des Besoins sociaux du
territoire, CCAS de Chambéry,
2017

Avenant n°1 à la convention
2016-2017 du Contrat Territorial
Jeunesse entre le Département
de la Savoie et la Mairie de
Chambéry (2017)

Bilan de mi mandat (2017)

Programmation Contrat de Ville
2017

La jeunesse entre 18 et 24 ans
en Savoie, Que disent les jeunes?
Observatoire de la Famille (CAF
et Union Départementale des
Associations Familiales de la
Savoie), 2017

Rapport d'activité 2016 de la
Mission Locale des Jeunes

État des lieux préalable à
l'élaboration du Contrat Territorial
Jeunesse entre le Département et
la Ville (2016)

Évaluation d'une démarche
globale de démocratie
participative, Le cas de Chambéry,
Bérangère Zowiez-Neumann, 2016

Diagnostic et enjeux partagés –
Politique de la ville (2015)

Plan Educatif de Territoire (PEDT),
(2015)

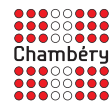
Évaluation de l'accompagnement
par la Ville des Maisons de
l'Enfance et des Centres sociaux,
Jean-Michel Longueval (2013)

La Fabrique du territoire :
[lafabriqueduterritoire.fr/projet-d-
agglomeration/](http://lafabriqueduterritoire.fr/projet-d-agglomeration/)

Données INSEE :
insee.fr/fr/accueil

charte CCJ : direction de la
communication mutualisée

- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE



**Direction jeunesse,
Vie étudiante &
relations internationales**

Ville de Chambéry
La Dynamo
24 avenue Daniel Rops
73 000 Chambéry
04 79 72 13 10

jeunesse@mairie-chambery.fr
chambery.fr

 @chamberyconnecteejeunes

Avec la participation de :



- Transmis en Préfecture le 12 avril 2019
- Retour Préfecture le 12 avril 2019
- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20190411-lmc1H21983H1-DE

